

L'Arche  
SOUS L'ARC EN CIEL  
**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

*LES 70 ANS DU FOYER*

# Mobilisés aujourd'hui

André  
vu par Benjamin  
Projet photos «Regards Croisés»  
de Véronique Vedrenne



# Le monde d'après ?

**E**n tant que nouveau Président, il est un peu étrange d'écrire un éditorial par anticipation, plusieurs semaines avant qu'il ne soit accessible aux lecteurs. Comment s'assurer de sa pertinence dans cette période de COVID-19 si tumultueuse ?

Cependant au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, quelques certitudes doivent nous permettre d'envisager « le monde d'après » avec un brin de sérénité.

Nos équipes bénévoles et salariés ont su passer le confinement, malgré des conditions sanitaires tendues, en assurant la continuité des services dans toutes nos activités d'hébergement et d'accompagnement. Que nos remerciements soient à la hauteur de leurs engagements. En pleine pandémie, sollicités pour ouvrir des dispositifs en renfort, nous avons répondu présent et avons accueilli de nouvelles personnes sans-abri dans des délais très courts.

À la fin du printemps nos « Bric à Brac » après quelques mois de sommeil contraint, ont rouvert progressivement en mettant en place des mesures de distanciation compatibles avec les lieux et la clientèle. Nous étions impatients de revoir nos fidèles clients. Cependant la seconde vague et surtout le reconfinement ont jeté un doute sur la tenue de toutes nos activités : les Journées d'Entraide du début novembre, le Dîner de Gala et peut-être même le déroulement normal des fêtes de Noël.

Nos financeurs, donateurs, partenaires, entreprises ont très largement répondu présents, lors des différentes campagnes d'appel de dons, lancées pour accroître le soutien à nos actions.

Leurs aides financières précieuses devraient nous permettre d'amortir les pertes importantes induites par ce contexte sanitaire et économique morose. Notre nouvelle campagne de communication à l'affichage dans les rues de Lyon au mois de novembre : « *La rue n'est pas un abri* » complétée de « *Nous savons quoi faire de votre argent* » doit participer au développement de la notoriété du FOYER.

Ce que nous apprend cette pandémie, c'est qu'il n'y aura de monde meilleur que si nous **accueillons, hébergeons, accompagnons, et insérons** comme nos prédécesseurs l'ont fait à leur manière, depuis 70 ans, ceci avec le souci permanent de l'autre, notre prochain, peu importe qu'il arrive de la rue, d'un autre pays ou d'un autre rivage.

Notre Association a 70 ans et, pourtant, n'a peut-être jamais été si jeune !

Je ne peux terminer cet éditorial sans saluer le travail des anciens présidents et les différents administrateurs, bénévoles, salariés qui ont bâti pierre après pierre l'association, et particulièrement Dominique Mentré mon prédécesseur, administrateur depuis 17 ans, qui pendant ces huit dernières années, a présidé avec foi et conviction et a donné toute son énergie pour le développement du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Merci Dominique !

J'assurerai la relève dans la continuité, épaulé par un Conseil d'Administration et un Bureau tout comme par vous tous.

Bien que l'issue de cette crise demeure incertaine, de nombreux défis nous attendent : l'ouverture ou la restructuration de nos sites d'hébergement, le déploiement de l'insertion professionnelle, l'accès à un « chacun chez soi » dans le cadre du « Logement D'Abord » ou de l'habitat solidaire, la mobilisation du Comité des Amis, le développement de nos ressources, la réorganisation de nos structures...

**« Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous ! »** (Paul Eluard)

... Mais je sais que je peux compter sur vous pour être au rendez-vous. ■

**Dominique Delmas**

## Sommaire

- Editorial** ..... 01
- Sommaire ..... 02
- En bref** ..... 03
  - Agenda et actualités. . . 03 à 06
  - Carnet ..... 06
- Dossier 70 ans** ..... 07
  - Et LE FOYER continua . . 07 à 27
  - Une histoire d'hommes et de femmes. . . . . 28 à 33
- AG** ..... 34 à 35
  - L'essentiel ..... 36 à 45
  - Réenchantons nos vies . . . . . 46
- Comment aider?** ..... 47

## Note de la Rédaction

*L'Arche sous L'Arc-en-Ciel continue sa série sur les 70 ans du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI avec ce numéro spécial « Aujourd'hui », marquant les années 2000 à 2020.*

*Il réunit également les numéros de septembre et de décembre 2020.*

*Bonne lecture !*

**Rédaction**

**Directeur de rédaction:**  
Dominique Delmas

**Rédacteur en chef:**  
Dominique Delmas

**Comité de rédaction:**  
Michel Catheland / Marie-Colette Coudry  
Jean-Dominique Durand / Sébastien Guth  
Michel Lévy / Bernard Mouillon  
Annie Papillon / Noëlle Pierre  
Pierre Tricou / Marion Veziant-Rolland

**Ils ont collaboré à ce numéro:**  
Max Bobichon / Johanna Levigne /  
Ninon Martin-Labrune / Pauline Mugnier  
Jacques Simonet

**Dépôt légal:**  
3eme et 4eme trimestre 2020

**Directeur de la publication:**  
Dominique Delmas

Numéro ISSN : 2021-0493  
N° d'inscription paritaire : 0624 H 85296

**Imprimerie:**  
IML - 69850 St-Martin-en-Haut  
Tirage : 25.500 exemplaires

En bref

# Actualités & Agenda

## La Grande Brocante est reportée

La Grande Vente, initialement prévue le 7 et 8 novembre 2020 à la Sucrière (Le Palais des Sports étant réquisitionné comme centre de dépistage jusqu'à la fin d'année), a été annulée à la suite des diverses annonces gouvernementales liées à la COVID-19. A l'heure où nous rédigeons ces lignes, et compte tenu des incertitudes sanitaires, plusieurs scénarios sont à l'étude, notamment un report courant 2021. Une vente de jouets de Noël dans les différents Bric à Brac pourrait être envisagée pour satisfaire les clients habitués des achats de fin d'année.

## Noël sera un peu spécial

Dans ce contexte inédit il nous semble malheureusement difficile de pouvoir organiser, comme les années précédentes, les traditionnelles manifestations de fin d'année : le repas du 25 décembre au Centre Gabriel Rosset et les autres festivités réunissant un grand nombre de personnes dans les différentes structures. Des repas améliorés devraient être servis, et des colis alimentaires de Noël seront distribués aux ménages pouvant cuisiner. Des cadeaux seront comme d'habitude offerts aux Passagers avec un mélange entre bons d'achats pour les Bric à Brac, jouets pour les enfants et autres cadeaux...

## « Zéro remise à la rue » reste l'objectif

Conformément aux engagements pris par le préfet et le président de la Métropole, les ménages hébergés dans le renfort hivernal 2019-2020 ne seront pas remis à la rue. La mobilisation des bailleurs et des réservataires a permis de faire accéder au logement beaucoup de ménages qui en relevaient. Le travail d'orientation se poursuit, au rythme de la mise à disposition des logements. Sur les 1430 personnes mises à l'abri dans le département du Rhône (entre renfort hivernal et sites « COVID »), 450 ont été orientées vers des solutions pérennes via la Maison de la Veille Sociale. S'agissant des sites gérés par LE FOYER, ni le

centre situé à Alix, ni les places d'urgence de Villefranche-sur-Saône, ni le dispositif situé dans les locaux de l'ancien collège de Lassagne à Caluire ne connaîtront de fermeture avant fin mars 2021. La situation sanitaire nécessite de tout mettre en œuvre pour mettre à l'abri les personnes à la rue. Aussi le renfort hivernal 2020-2021 a été avancé et a démarré officiellement le 17 octobre. A cette date, en ce qui concerne LE FOYER, l'organisation de certains dispositifs a été modifiée et l'accroissement de l'amplitude horaire des accueils de jour mise en œuvre.

# La rue n'est pas un abri.



Contre la misère, **donnez !**

[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)   

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 04 72 76 73 53  
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

70  
ANS

## Une campagne qui interpelle

Voici la campagne lancée fin octobre dans les rues de la Métropole de Lyon, réalisée par Philippe Cadario concepteur-rédacteur, Stéphane Audibert directeur artistique, Véronique Vedrenne photographe avec le soutien de la société d'affichage Clear Channel. Elle montre ce que, souvent, on ne veut pas voir : les personnes seules, abandonnées, sans-abri. Notre objectif est ainsi d'augmenter le nombre de donateurs qui veulent s'engager avec détermination contre la misère.

Alors, aidez-nous, soutenez-nous en adressant vos dons grâce au bulletin associé à ce numéro ou sur [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org) !

## L'Accueil de Jour Saint-André est ouvert

LE FOYER, sollicité par la paroisse catholique de la Guillotière, participe à l'ouverture et à la gestion d'un Accueil de Jour expérimental situé dans les locaux de l'église Saint-André (2 rue Felissent, dans le 7e). Ce projet est co-porté par LE FOYER, les associations des Conférences Saint Vincent-de-Paul, Magdalena et AMPAC (Accueil Migrants Paroisse Antoine Chevrier) et a débuté le 7 octobre.

Il est ouvert tous les mercredis de 9h à 22h pour un public de femmes seules, avec enfants, ou de familles. Il est dédié le matin à la réponse à des besoins primaires et de l'accompagnement social, et l'après-midi à des activités collectives, ludiques, ouvertes sur le quartier et la paroisse. LE FOYER assure actuellement une permanence de 9h à 17h.

## Convergence est un nouveau programme d'accompagnement

Convergence est né du constat que les programmes de réinsertion professionnelle standards ne correspondaient pas à tous les profils et ne permettaient pas à toutes les personnes de revenir à l'emploi. Il s'agit pour Convergence de renforcer les moyens traditionnels ; par exemple, des chargés de partenariats font le lien avec les différents acteurs dans les domaines de la santé, et du logement pour permettre d'aider plus globalement les personnes. Dans ce cadre, l'accompagnement qui dure normalement 2 ans, peut durer jusqu'à 5 ans. Initié à Paris, le dispositif Convergence est porté par LE FOYER sur le territoire lyonnais. Il se déploie en partenariat avec l'Atelier et Chantier d'Insertion de LAHSO et celui de la Fondation de l'Armée du Salut. La ministre déléguée à l'insertion Brigitte Klinkert accompagnée de la déléguée interministérielle à la lutte contre la pauvreté, Marine Jeantet sont venues rencontrer les équipes de Convergence basées à l'Atelier Chantier d'Insertion de Décines, le 29 septembre dernier.

## Carnet

Nous sommes au regret de vous faire part du décès de :

Monsieur **Pascal CRETIN**, passager du Centre Gabriel Rosset, est décédé le 3 juillet 2020 à l'âge de 56 ans.

Madame **Brigitte DE PARDIEU**, bénévole au Centre de Tri Objets et à la Quête depuis plusieurs années sur le secteur de Sainte Foy-lès-Lyon est décédée le 29 juillet à l'âge de 57 ans.

Monsieur **Michel ANTONIN**, salarié au FOYER dans les fonctions de nettoyage depuis un peu plus de 27 ans, musicien

amateur – il a animé de nombreuses soirées du FOYER avec son accordéon – également poète et jardinier hors pair, a disparu brutalement le 26 septembre 2020 à l'âge de 58 ans.

Monsieur **Claude CHAPERON**, bénévole, grand quêteur pour le secteur de Tassin La Demi-Lune, et bénévole de longue date auprès de nombreuses associations est décédé le 8 septembre à l'âge de 90 ans.

Monsieur **Daniel SOLITAIRE**, bénévole au Centre de Tri Objets, est décédé le 11 octobre 2020 à l'âge de 73 ans.

Monsieur **Marek WERDA**, passager du Centre Gabriel Rosset et de l'Accueil de Jour la Rencontre, est décédé le 17 octobre 2020 à l'âge de 35 ans.

Aux familles et amis de ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.





*LE FOYER aujourd'hui*

# Et LE FOYER continua !

Suite 2000 - 2020

*Après un demi-siècle d'existence, d'initiatives, d'évolutions et d'adaptations successives et nécessaires, (cf le numéro 265 de l'Arche de juin 2020) LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, en l'année 2000, abordait le nouveau millénaire, fidèle à l'esprit duquel il était né à Noël 1950 et prêt à affronter de nouveaux défis. Aujourd'hui, vingt années ont passé ; le 70ème anniversaire que nous célébrons depuis Noël dernier nous offre l'opportunité de dresser le bilan de ces deux décennies.*

On se souvient de ces réflexions prémonitoires de Gabriel Rosset, en 1974, peu de temps avant sa mort ; à propos du FOYER, il écrivait alors : « Il peut encore nous surprendre par des développements nouveaux et insoupçonnés, si Dieu le veut. C'est une combinaison d'actions personnelles. Ce n'est pas une entreprise métho-

diquement préparée, calculée, conduite scientifiquement, ou plutôt ce n'est pas que cela. C'est surtout une aventure spirituelle. Un courant, un élan, un appel. »

Les vingt premières années de ce siècle nouveau semblent illustrer admirablement le propos.

Qu'on en juge par ces exemples de réalisation de l'association !

## Offrir un toit pour un soir, une semaine, un mois et plus...

### 2000

C'est en cette année, que le Centre d'Hébergement et d'Orientation (CHO), rue Sébastien-Gryphe dans le 7ème arrondissement de Lyon change de nom et

devient le Centre Gabriel Rosset (CGR). D'importants travaux de restructuration et de rénovation – qui vont durer quatre ans – sont engagés. Il n'y en avait pas eu de tels depuis la construction au début des années 1950 ! Le Centre rénové sera inauguré en 2004 par Mme Nelly Olin, alors Ministre déléguée à la lutte contre la précarité et l'exclusion.

Quinze ans plus tard, toujours soucieux de rendre les locaux plus accueillants, adaptés aux Passagers et conformes aux nouvelles règles administratives, LE FOYER engage un grand projet de restructuration. Du vieux bistrot « Au monde nouveau » de Noël 1950 au Centre Gabriel Rosset de 2020, quelle mue !

### 2001

On peut noter que la Société d'HLM Gabriel Rosset loge 1 168 locataires dont 53 % sont des ménages avec enfants, dans 28 communes de la Métropole de Lyon.

### 2003

On verra la création, toujours rue Sébastien Gryphe à Lyon 7e du Service d'Accompagnement Renforcé qui deviendra plus tard le Pôle d'Accompagnement Renforcé (PAR). De quoi s'agit-il ? D'une structure mise en place, juste à côté du Centre Gabriel Rosset, pour en accueillir certains de ses Passagers en journée. Sont reçues là des personnes très fragiles. Il s'agit de leur assurer une protection face à la rue et ses violences, de



leur permettre de sortir de l'isolement, de travailler sur l'image de soi, sur la mémoire et la réflexion, sur l'expression. C'est aussi offrir à ceux qui fréquentent ce lieu un accompagnement à l'accès et au maintien des droits et ressources.

### 2008

LE FOYER ouvre la Résidence Le Bordeaux dans le quartier de Perrache dans le deuxième arrondissement de Lyon avec pour objectif d'y héberger progressivement une centaine de familles. Le 12 juin, lors de l'inauguration, c'est à Bruno de Boissieu, ancien président

du FOYER, qui avait été l'initiateur de ce projet qu'échoit la tâche d'en expliquer la genèse : « En 2001, dit-il, lors du Plan Froid, les écoutants de la veille sociale téléphonique du 115 (NDLR : tâche confiée par l'État au FOYER, en ce temps-là), ne trouvaient pas de solution d'hébergement pour une cinquantaine de personnes, principalement des familles avec enfants. A la fin du plan Froid, plus de 500 places d'hébergement étaient fermées ; or, il y a autant de personnes à la rue en été et près d'une centaine de personnes n'avaient pas d'hébergement. Ne trouvant pas de solution, LE FOYER était alors amené à placer ces familles dans des chambres d'hôtel pendant quelques nuits. Pour l'association, les soirées de printemps plus clémentes ne sont pas un prétexte pour laisser des gens à la rue ! [...] C'est alors que l'opportunité d'acquiescer le Grand Hôtel de Bordeaux s'est présentée. C'est à ce moment précis qu'un legs providentiel très important est tombé dans les comptes du FOYER permettant d'en financer l'acquisition en 2002. Ensuite, deux phases successives de travaux ont permis la mise aux normes de ce bâtiment qui abrite désormais des familles, des jeunes gens en insertion ain-



## Pascal a retrouvé la joie de vivre

Après 10 ans de galère, Pascal a retrouvé un emploi grâce au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. L'entretien des abris-bus, la pose de publicités, le bon éclairage, Pascal connaît par cœur, il a travaillé pour une grande entreprise de maintenance jusqu'à ses 48 ans. Du jour au lendemain, il se retrouve sans-emploi. Pendant 10 ans, il accuse le coup après plusieurs refus de poste. Jusqu'au jour où son conseiller Pôle Emploi évoque les Ateliers Chantiers d'Insertion du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Après quelques hésitations, il

ne regrette en rien sa décision d'avoir passé la porte de l'Atelier Tri Textile de Décines. Il commence sa nouvelle vie le 1er juin 2019, pour lui c'est « un cadeau du ciel ». L'association lui permet de se sécuriser, de lui « redonner la joie ». Il a débuté comme manutentionnaire, aujourd'hui il est préparateur de commande. Retrouver du travail, il n'y croyait plus ! Alors avec émotion, il remercie LE FOYER « d'avoir cru en lui et de lui avoir donné la chance ! ». En plus de son emploi au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, Pascal est bénévole secouriste

pour La Croix Blanche de Lyon. Il intervient notamment lors de l'événement « Soupe en Scène », qui a lieu depuis maintenant 8 ans, Place de la République, mais aussi lors de matchs de l'OL. En 2023 Pascal sera à la retraite. Il ne compte pas rester chez lui, « dans ses pantoufles » ! Le secouriste a la volonté d'approfondir ses missions dans les secours, de bouger et de rendre visite à sa famille. Pour les 70 ans de l'association Pascal souhaite longue vie, prospérité et courage au FOYER !

P.M.



si que des personnes «vieillissantes». Ces familles sont installées pour une durée limitée afin de régler les problèmes financiers, de santé, administratifs... et enfin d'entrer dans un parcours d'insertion par le logement effectué avec LE FOYER ».

Aujourd'hui la Résidence accueille près de 200 personnes, essentiellement des familles, des futures mamans ou des mamans avec de très jeunes enfants.

Dans le même temps que l'ouverture de la Résidence Le Bordeaux, naît Le Service Mission Logement avec, à sa tête, Mabrouk Bemessaoud. Ce service permet de renforcer et d'accroître la fluidité

dans les dispositifs d'hébergement du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ; Il répond à toutes les demandes de logement émanant des ménages hébergés au FOYER, quelles que soient leurs compositions familiales (personnes isolées, couples, familles, familles monoparentales).

Il a pour mission de favoriser l'accès au logement des personnes en grande difficulté en assurant le lien avec les bailleurs privés ou sociaux. Il assure ainsi le suivi des ménages dans leurs demandes jusqu'à l'obtention d'un logement (mise à jour du dossier, numéro unique départemental, accueil, orientation, conseil en

logement, recherche du logement le plus adapté à la demande du ménage...). Il a une vision globale des besoins en logement à l'attention des ménages hébergés et participe ainsi à diverses instances comme celles de la Maison de la Vieillesse Sociale (MVS) ou de l'ACDA (Accord Collectif d'Attribution). Il coordonne ainsi les interventions visant à favoriser l'accès au logement, en rapprochant les besoins et les offres disponibles. Le Service Mission logement assure ainsi la constitution des dossiers logement, la présentation des dossiers de demandes de logement en Commission de recevabilité et en Commission de régulation (ACDA), l'accompagnement aux visites de logement, une présence à l'entretien d'admission, la mise en lien avec le bailleur ou son représentant, la signature de bail, l'état des lieux d'entrée, le suivi du ménage dans le nouveau quartier d'habitation pendant une durée déterminée (en général de trois à six mois).

## 2008

La Chardonnière! Sœur Marie Joseph, Supérieure Générale des Sœurs Franciscaines de la Propagation de la Foi qui ont vendu cette propriété au FOYER et à qui l'Arche demandait « Pourquoi ne pas avoir vendu ce domaine à un promoteur immobilier? », répondit: « Nous avons, dès le début, décidé d'écarter tout promoteur et établi des critères pour le choix de l'acquéreur et l'avenir de ce lieu. Nous souhaitons que ce domaine reste une maison avec une activité qui ait du sens, que les valeurs franciscaines y soient respectées: paix, joie, simplicité, accueil des plus démunis, fraternité universelle, respect et protection de la création. Nous n'avons pas fait de publication officielle, et quelques projets nous sont parvenus dont l'offre du FOYER qui a retenu toute notre attention car elle répondait à tous les critères que nous avons édictés. » Voici en écho quelques extraits de ce que l'on pouvait lire sous la plume d'Alexandre Fredericq, alors directeur du FOYER: « LE FOYER vient de vivre une révolution. Cette révolution, passée inaperçue aux yeux du plus grand nombre, est pourtant capitale tant pour nos passagers que pour notre organisa-

tion. Une révolution douce dont les effets se feront véritablement ressentir dans les prochains mois. L'ensemble des membres du Bureau n'a eu de cesse de répéter l'urgence de pouvoir acquérir des locaux afin de solutionner au plus vite notre structure d'accueil des familles en errance: l'Auberge des Familles située à Vénissieux, dont les locaux ont été rendus. Or, après plusieurs années de recherche, LE FOYER a eu l'opportunité de se porter acquéreur d'une propriété située à Francheville, dans le Grand Lyon, à seulement dix kilomètres du centre de la ville. Cette propriété, La Chardonnière, dispose de bâtiments représentant plus de 4 000 m<sup>2</sup> sur un terrain de quelques 5 hectares permettant, à terme, de pérenniser, dans des locaux dont nous sommes majoritairement propriétaires, les actions de l'association [...] et de disposer de capacités évolutives tant pour le développement d'actions nouvelles que pour le redéploiement éventuel d'actions existantes. »

Aujourd'hui plus de 90 personnes sont accueillies dans ce Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et 12 personnes accueillies dans le dispositif de Lits de Repos.

## 2010

LE FOYER crée un nouveau pôle d'activités à Villefranche-sur-Saône, comprenant un Accueil de Jour, un Centre d'Hébergement d'Urgence, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et un Bric à Brac. Pourquoi s'implanter à Villefranche-sur-Saône? « Rappelons-le, peut-on lire dans l'Arche de septembre 2010, que LE FOYER est présent dans le Beaujolais depuis près de dix ans, quand un petit groupe d'une dizaine de Caladois ont décidé d'ouvrir l'Accueil La Main Tendue, structure d'accueil de jour basée rue Dechavanne, sous l'égide du FOYER. Devant l'augmentation sensible des sollicitations et grâce à la reconnaissance tant de la collectivité que des partenaires locaux, l'association souhaitait depuis deux ans pérenniser son action – doublée depuis l'hiver 2007 d'un volet d'hébergement temporaire pour isolés et couples – et recherchait pour ce faire des disponibilités immobilières. C'est finale-



## Reine a trouvé un premier emploi

En septembre 2019, Reine intègre à Décines, en contrat d'insertion professionnelle, l'Atelier et Chantier d'Insertion Tri Textile, à la suite de plusieurs entretiens avec son conseiller Pôle Emploi.

La jeune femme a fait des études de Lettres et Communication avec la volonté de faire du journalisme. Aujourd'hui, Reine s'occupe de l'aspect logistique du tri textile. Elle gère les rayons de caisses de vêtements, réparties sur deux saisons (été et hiver), en fait

l'inventaire et enregistre toutes les productions journalières. C'est son premier emploi, qui lui permet ainsi d'appréhender les métiers de la logistique et de la gestion informatique de stock, des compétences supplémentaires sur son CV. Aujourd'hui, Reine n'a qu'une chose en tête, devenir Assistante Juridique en essayant d'accéder à une formation spécialisée. Elle garde tout de même les pieds sur terre en ayant conscience que le monde du travail est rude, mais elle

compte bien, avec l'aide du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, aller jusqu'au bout et réaliser son rêve. Aux yeux de Reine, « LE FOYER fait un travail magnifique: c'est très touchant d'aider des peuples et des gens en difficultés à se réinsérer socialement, et de donner un toit aux personnes sans-abri. Il faut continuer de redonner de l'espoir à ceux qui l'ont perdu! »

P.M.



ment la concomitance d'un appel à projet lancé par l'État et la CAVIL (Communauté d'Agglomération de Villefranche) et remporté par LE FOYER pour reprendre le CHRS l'Abri à Chazay-d'Azergues et la proposition du tènement immobilier du 461 rue Robert Schuman qui ont permis cette consolidation ».

S'adjointra à ce dispositif, une « Antenne Familles » d'une centaine de places à compter de 2011. Tout comme l'Antenne Famille de Caluire-et-Cuire, il s'agit de logements classiques regroupés autour d'un « local commun résidentiel » qui permettent aux résidents, pendant le temps de leur prise en charge et de leur accompagnement, de s'inscrire dans un territoire, de s'approprier un lieu de vie, de le gérer, de pouvoir exercer dans de bonnes conditions de vie leur rôle de parent, de conjoint, de voisin.

#### 2011

Au 105, rue Villon, dans le 8ème arrondissement de Lyon, est inaugurée « La Maison de Rodolphe » en présence de Messieurs Michel Mercier, Garde des Sceaux et Président du Conseil général du Rhône, Benoist Apparu, Secrétaire

d'État chargé du Logement, Gérard Colomb, Sénateur Maire de Lyon, Alain Mérieux, Président du Fonds de Dotation « La Maison de Rodolphe » et Benoît Viannay, président du FOYER. A propos du concept de la Maison de Rodolphe, voici ce que l'on pouvait lire dans l'Arche du mois de mars 2011 : « A l'origine du projet, il y a un homme, Alain Mérieux qui souhaitait qu'une association – LE FOYER – et un cabinet d'architectes – Patriarche & Co – réfléchissent ensemble à un lieu qui permette de recevoir, d'aider et d'accompagner des hommes seuls vivant avec leur chien dans la rue. Rien n'avait jamais été conçu dans ce sens pour ces personnes, éloignées de l'hébergement et, plus encore, du logement à cause de leur animal ! Il fallait aussi prendre en compte les familles en situation de précarité et dont le nombre augmente sans cesse dans le département du Rhône. Dès lors, il s'agissait de concevoir des bâtiments pouvant être organisés de façon modulable tant pour l'hébergement, l'accueil et les services d'accompagnement, que pour les lieux de vie. Le résultat est composé d'un ensemble de trois bâtiments et d'un chenil.

Enfin, il fallait faire vite, réussir à ouvrir avant le début de l'hiver : les premiers résidents sont arrivés le 22 novembre dernier. Le chantier aura duré moins de six mois ! Exemple d'une collaboration réussie entre les acteurs du public et ceux du privé : le projet a reçu le meilleur accueil du Grand Lyon, qui a mis à disposition le terrain sur lequel a été bâtie la Maison de Rodolphe. L'État et le Conseil général du Rhône financent le fonctionnement et de nombreuses entreprises ont participé à la construction et à l'équipement des bâtiments ». Le jour de l'inauguration, Benoist Apparu conclut ainsi son propos : « Nous avons avec cette Maison de Rodolphe, le reflet de ce que nous essayons de faire au plan national, pour sortir les personnes sans-abri de la rue et les accompagner vers un hébergement comme celui-ci, puis de façon plus durable, vers un logement ».

En 2014 la Maison de Rodolphe s'est agrandie pour recevoir un accueil de jour et accroître ses capacités d'accueil à destination de familles et de jeunes de 18 à 28 ans.

#### 2012

L'Auberge des Familles, au sein de la Résidence l'Agapè située 21 avenue François Raclet, dans le 7ème arrondissement, ouvre ses portes. 50 personnes, intègrent ce jour-là, leur nouveau foyer et abandonnent donc leur résidence provisoire, installée dans les locaux du PARI (120 rue Charial à Lyon 3ème) le temps des travaux de construction qui ont duré un peu plus d'un an. LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI concrétise là un projet important qui consistait à créer un ensemble résidentiel dit « multimodal », qui regroupe dans une même unité différents modes d'habitat : l'Hébergement d'Urgence, la Maison Relais Catherine Pellerin et, pour finir, le logement social traditionnel.

#### 2014

Cette année s'ouvre le premier « Village famille » du FOYER à Villeurbanne, suivi en 2015 d'un second situé dans la commune de Vaulx-en-Velin pour une centaine de places. Il s'agit d'hébergement en « studios familles », habitat temporaire



## Fatjona a intégré science-po

Fatjona a aujourd'hui 19 ans. Lorsqu'elle arrive à Lyon avec sa sœur, son frère et ses parents, elle a 12 ans. Ils passeront leur première nuit à la Gare de Perrache. Pendant plusieurs mois, la famille dort dans une tente. Ils déménageront 11 fois en 4 ans ! Lorsqu'elle commence sa scolarité française, la jeune Fatjona, manque de confiance en elle... Mais grâce à des parents qu'elle qualifie de « très protecteurs », Fatjona et ses frères et sœurs, peuvent aller à l'école, avoir les fournitures scolaires, manger, être habillés. Après avoir connu la rue, la jeune femme accompagnée

de sa famille est hébergée au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Elle se retrouve avec ses pairs dans « un petit cocon, avec tout le nécessaire à l'intérieur » comme elle le décrit. Grâce à sa force, mais aussi grâce à l'aide des équipes du FOYER, elle gravit les échelons scolaires et est aujourd'hui en terminale ES (économique et sociale). Elle se sent plus mature que ses camarades de classe, elle l'explique par le fait qu'être passée par la rue est une étape qui l'a renforcée : « il faut nous souhaiter la force, car c'est la force qui nous porte ! » Fatjona a obtenu ses papiers

en novembre 2019. Elle se sent soulagée : elle peut enfin sortir « tranquillement, en étant plus rassurée ». Pleine d'espoir et d'envie, la bachelière a entamé sa rentrée universitaire en fac de sciences politiques. Pour les 70 ans du FOYER ? Fatjona répond qu'il ne faut pas s'arrêter d'aider les personnes car des enfants sont encore dans la rue ! Certains vivent des situations pires que celle qu'elle a vécue... D'ailleurs, si jamais un jour LE FOYER a envie d'arrêter ses actions, il faut que ses membres aillent à la rencontre de ces enfants !

P.M.



comprenant une terrasse, une salle d'eau et une kitchenette et un espace nuit.

### 2016

Ce sera l'ouverture d'un foyer à Dardilly permettant accueillir jusqu'à 150 personnes (Hébergement d'Urgence et d'Insertion) en familles et personnes isolées. Entre résidence sociale et studios équipés pour des jeunes travailleurs isolés (hommes, femmes ou couples) et familles de petites compositions.

### 2019

En décembre à Caluire-et-Cuire, en quelques jours l'ancien collègue André Lassagne devient un centre d'accueil pour des femmes sans-abri isolées et leurs jeunes enfants. De l'hébergement d'urgence mis en place par l'État, la

Métropole de Lyon, la ville de Caluire-et-Cuire et LE FOYER. Ouvert initialement pour quelques mois, le centre continue d'accueillir ses résidents depuis. Également dans le cadre du renfort hivernal, un nouveau centre d'hébergement a ouvert ses portes à des familles, dans la commune d'Alix au cœur du Beaujolais.

Depuis 2019, LE FOYER développe son programme autour du « logement d'abord » avec une équipe mobile pluridisciplinaire qui s'est mise en place autour de ménages que nous accompagnons en logement. Il s'agit de faire du logement un moyen et non une fin, en articulant les approches sociales, socio-professionnelles, le soin, et en faisant de l'usager le principal acteur des services qui lui sont destinés.



## Adem espère « devenir quelqu'un »

D'origine algérienne, âgé de 19 ans, Adem a connu plusieurs foyers étant mineur. Il est hébergé depuis peu au centre d'hébergement de Villefranche-sur-Saône.

Après quelques histoires familiales, le jeune homme est rentré en contact avec un animateur du centre. Grâce à Gilles qui l'a accompagné dans ses

démarches, il est aujourd'hui logé dans « un endroit propre et carré ».

Adem est inscrit à la mission locale en « garantie jeune ». Son projet c'est d'avoir un travail... mais ce qui le bloque, ce sont ses papiers.

Ses envies : se marier, avoir un appartement, des enfants, partir en vacances... Être comme

tout le monde !

Adem espère « devenir quelqu'un ».

Il souhaite que LE FOYER « rajoute des chambres », que la mission d'accompagnement et d'hébergement continue car « ici c'est un bon foyer, l'équipe est parfaite ».

P.M.



## De jour... comme de nuit

Historiquement, dès sa fondation, LE FOYER a consacré l'essentiel de ses efforts et de son action à l'hébergement d'urgence des personnes sans-abri, puis à la réinsertion professionnelle du plus grand nombre d'entre eux. Ces deux grandes missions perdurent.

Mais en l'an 2000, LE FOYER décide de s'impliquer dans une autre forme d'aide aux personnes en grand précarité : les accueils de jour. C'est ainsi que cette année-là, il reprend la gestion de *La Ren-*

*contre*, 2, rue Pelletier à la Croix-Rousse. En 2002, il ouvrira *L'Accueil La Main Tendue*, 461, rue Robert Schumann à Villefranche-sur-Saône, puis en 2004, l'ouverture de *L'Accueil Saint-Vincent*, 10, rue Bellière, dans le 5ème arrondissement de Lyon. Enfin, en 2006, LE FOYER reprend l'accueil de jour *Le Relais SOS*, 90, rue Marius Berliet dans le 8ème arrondissement (qui deviendra l'Accueil de Jour Maison de Rodolphe lors de son transfert au sein de la Maison de Rodolphe, 105, rue Villon).





### 2016

L'Arche a retracé la mission qui est assignée à ces structures : « Il s'agit de permettre un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion, d'isolement ou de grande précarité. C'est un lieu qui offre une réponse aux besoins fondamentaux comme la mise à l'abri, l'accès à l'hygiène, les repas, la création de lien social, le soin, la santé... Ce dispositif, souvent méconnu, est également une ressource ultime contre l'exclusion et un moyen important de prévention d'une plus grande précarité grâce à sa proximité avec les publics et sa capacité à pouvoir les orienter vers les dispositifs adéquats. LE FOYER inscrit son action dans un plus vaste réseau, le Collectif Lyonnais des accueils de jour qui s'est doté dès 2010 d'une charte qui fut validée par les partenaires institutionnels. »

### 2019

En janvier naît la Halte de Nuit « L'Escale ». Elle a ouvert ses portes boulevard Jules Carteret, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, sous la forme d'habitat modulaire (bungalows et containers) installé sur un terrain mis à disposition par la Métropole de Lyon. Elle accueille 57 personnes (36 hommes, 15 femmes et 6 personnes en couple) pour une mise à l'abri d'une nuit en chambre individuelle. L'accueil se fait entre 16h et 10h le lendemain matin. L'Escale propose également le petit déjeuner et le repas du soir. Elle offre enfin la possibilité de rencontrer un travailleur social.

### 2020

Le Phare (Point d'Hygiène d'Accueil et de REliance) a ouvert pour les familles sans-abri de Villeurbanne. Ce projet mené en partenariat avec l'État, la Métropole de Lyon et la mairie de Villeurbanne, émane des propositions formulées par un jury citoyen, étudié en lien avec le Collectif bains-douches, et du souhait du FOYER d'ouvrir un accueil de jour pour des familles. En parallèle de l'accès à l'hygiène (douches, toilettes, buanderie avec lave-linge et sèche-linge, vestiaire), la structure dispose d'un accueil avec la possibilité de se reposer, de prendre une collation. Les personnes peuvent également bénéficier d'informations, d'orientations, et d'un accompagnement social.

### 2020

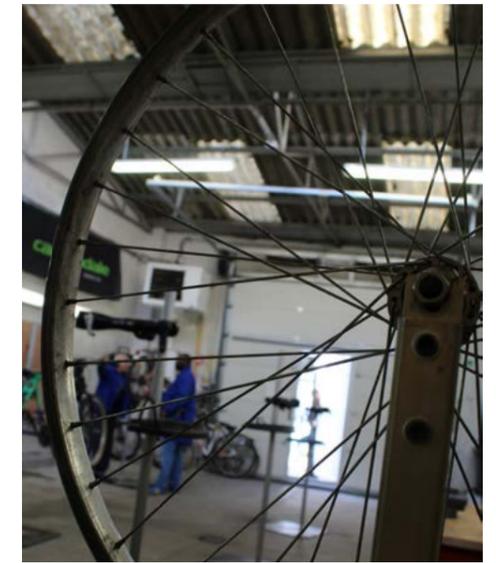
LE FOYER - sollicité par la paroisse catholique de la Guillotière - participe à l'ouverture et à la gestion d'un Accueil de Jour expérimental situé dans les locaux de l'église Saint-André à Lyon 7<sup>e</sup>. Ce projet expérimental est co-porté par LE FOYER, les associations des Conférences Saint Vincent-de-Paul, Magdalena et AMPAC (Accueil Migrants Paroisse Antoine Chevrier). Il est ouvert tous les mercredis pour un public de femmes seules, avec enfants, ou de familles.

## Offrir un toit ne suffit pas

### ■ L'insertion professionnelle

Les fondateurs du FOYER ont toujours considéré que l'hébergement d'urgence des personnes à la rue était leur mission première. Mais très vite, ils ont tenu pour aussi important de permettre aux passagers accueillis dans le cadre de l'urgence de retrouver leur dignité par le travail.

Dans l'Arche N° 265 de juin dernier, nous évoquons les initiatives diverses qui avaient été mises en œuvre dans ce domaine durant le dernier quart du XXI<sup>ème</sup> siècle. Mais depuis l'an 2000, de multiples pistes ont été explorées pour permettre une meilleure insertion dans l'emploi des personnes en difficultés.



### 2004

LE FOYER va s'investir dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) qui permettent d'employer des personnes adressées par les services de l'État.

A cette époque, ce sont près de 300 personnes en contrats aidés qui bénéficient chaque année des différents dispositifs d'insertion professionnelle. Fonctionnent alors l'atelier de transport et de collecte des objets donnés au FOYER, celui de l'Atelier Bois qui valorise les dons, par la réparation de meubles notamment. On peut évoquer aussi l'important travail de l'atelier de Tri Textile, de l'Atelier entretien qui emploie des publics pour le nettoyage des locaux, la maintenance (plomberie, électricité, peinture) ou la buanderie.

### 2005

Le Centre de tri « Quai Gillet » était installé dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement, sur les rives de la Saône, mais les locaux étaient peu adaptés à l'accroissement de l'activité de collecte et de tri des objets, si bien que le 15 septembre 2011, il fut transféré dans un entrepôt de 2300 m<sup>2</sup> au 8 boulevard de l'Artillerie, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement. Ce nouveau lieu était ainsi présenté dans l'Arche 232 de décembre 2011 : « Ce nouvel espace permet de « professionnaliser » les activités des personnes en insertion. Une première partie, à quelques mètres de la





déchetterie du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon permet de réceptionner les dons et de les pré-trier par type de produits. De par sa surface et ses possibilités de stationnement, cet espace est mieux adapté à l'accueil des donateurs souhaitant offrir au FOYER les biens dont ils n'ont plus l'utilité. Une seconde partie plus grande est dédiée à l'activité de tri et de valori-

sation des jouets, du matériel hi-fi, de la vaisselle, de la brocante, des tableaux... Un espace est consacré à l'atelier menuiserie, pour la restauration de meubles. Enfin une zone de stockage sur étagères permet d'entreposer les articles prêts à être vendus. Véritable magasin central, elle permet de gérer l'approvisionnement des Bric à Brac en objets. »



## Antonio est devenu à son tour bénévole

Je m'appelle Antonio. J'habite à Villefranche-sur-Saône, je suis d'origine portugaise, célibataire et j'ai un enfant de 14 ans.

Il y a 4 ans, je suis arrivé au FOYER après une séparation difficile. J'ai dû quitter l'appartement et je me suis retrouvé à la rue, c'est comme ça que je suis devenu « Passager ». Depuis j'ai un appartement, je suis devenu « stable » mais j'ai un problème de santé qui m'empêche de travailler.

Alors il y a un an j'ai voulu devenir bénévole à la Main Tendue. J'ai vu qu'il manquait un peu de monde et j'ai demandé à la responsable bénévole qui m'a répondu que je pouvais aider. Depuis, je donne un coup de main, ça me fait parler à des gens - car j'habite seul - ça me fait sortir de la maison ! On a tous besoin d'aide un jour ou un autre. Je suis passé par là, j'ai été dans leur situation... Alors si je peux aider les Passa-

gers, c'est important pour moi ! Mon projet maintenant c'est de reprendre un travail à mi-temps à cause de mon handicap. C'est aussi sortir plus souvent de chez moi et élever mon fils. Je n'ai plus de famille, mon fils est tout ce qui compte pour moi ! J'espère que l'association pourra continuer à aider des gens, et faire plus encore, ce serait bien !

P.M.



Il convient de noter que l'Atelier de Tri Textile est quant à lui situé 51, avenue Franklin Roosevelt, à Décines.

### 2016

Dans le cadre du dispositif AAVA (*Atelier d'Adaptation à la Vie Active*) LE FOYER va mettre en place, rue Chalopin, l'Atelier Vélo qui permet depuis à des personnes très éloignées de l'emploi de remettre le pied à l'étrier et, à raison de quelques heures par semaine, de reprendre tout à la fois des habitudes de travail et... confiance en elles !

### 2017

Dans le cadre de la formation est créé un Certificat de Qualification Professionnel « LE MOBILIER DE 2MAINS » à l'Atelier Menuiserie en partenariat avec Eco-mobilier, UNAMA et la Fondations Maisons du Monde.

Depuis janvier 2020, LE FOYER porte sur le territoire lyonnais le dispositif Convergence. Convergence est né du constat que les programmes de réinsertion professionnels standards ne correspondaient pas à tous les profils et ne permettaient pas à toutes les personnes de revenir à l'emploi. Il s'agit pour Convergence de renforcer les moyens traditionnels ; par exemple, des chargés de partenariats font le lien avec les différents acteurs dans les domaines de la santé, et du logement pour permettre d'aider plus globalement les personnes. L'accompa-

gnement qui dure normalement 2 ans, peut durer jusqu'à 5 ans dans ce cadre. Il se déploie à Lyon en partenariat avec l'Atelier et Chantier d'Insertion de LAHSO et celui de la Fondation de l'Armée du Salut.

### ■ P.E.R.L.E. un outil nouveau et performant (Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi)

Dans L'Arche 239 de septembre 2013, pages 13 à 15, les responsables du dispositif dressaient un premier bilan de la mise en œuvre de ce projet, né vingt mois plus tôt.

Extraits : « Le projet a été imaginé en mai 2011. Le Préfet Jean-François Carenco a alors souhaité favoriser dans le Rhône, la mise à l'emploi des résidents de centres d'hébergement, ayant la capacité de travailler, pour leur permettre de recouvrer leur autonomie en facilitant leur accession au logement. Sa connaissance des publics, son expérience de l'insertion professionnelle, au travers de ses Ateliers Chantiers d'Insertion et son réseau d'entreprises partenaires, ont permis au FOYER d'être retenu pour coordonner ce projet. Baptisé P.E.R.L.E., le projet, directement sous la présidence de la Préfecture, associe les principaux acteurs de l'hébergement, de l'emploi et de la formation ».

### Un parcours en trois étapes

La méthode retenue a été de proposer aux bénéficiaires un accompagnement vers et dans l'emploi, et, en parallèle, un soutien aux entreprises dans leurs démarches de recrutement. Ainsi LE FOYER a « co-construit », avec ses différents partenaires, un parcours comportant trois étapes :

1) La sélection des bénéficiaires parmi les personnes orientées par les référents sociaux des structures d'hébergement à l'aide d'un diagnostic de leur profil professionnel et des freins éventuels à la prise de poste.

2) L'accompagnement vers l'emploi, qui comprend les actions suivantes :

- La dynamisation des candidats, avec des ateliers de préparation à l'emploi.
- La définition et le soutien dans les démarches de recherche d'emploi.
- La mise en relation avec des entreprises

disposant d'un poste correspondant au projet professionnel des candidats.

Parallèlement, un accompagnement de l'entreprise peut être mis en place en amont, pour définir les besoins en ressources humaines, rédiger des fiches de postes, désigner des tuteurs ou mettre en place des modalités d'aides à l'embauche.

3) L'accompagnement dans l'emploi pour une intégration durable : dès la signature d'un contrat de travail, un suivi évaluatif dans l'emploi d'une durée de 6 mois est réalisé, en concertation avec le salarié et l'entreprise.

Les lecteurs assidus de L'Arche, ont pu prendre connaissance, au cours de ces neuf dernières années, des bilans réguliers qui attestent l'efficacité remarquable de cet outil qu'est P.E.R.L.E.



## Samir reprend confiance en lui

Samir est un père de famille qui quitte l'Algérie début 2014, lorsque son épouse et lui-même apprennent qu'ils vont être parents de triplés dont la santé est fragile.

4 mois après leur arrivée en France, les filles du couple naissent en bonne santé. Samir et sa famille se voient alors proposer un hébergement au sein du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Avec humour, Samir le décrit comme un « hébergement de luxe » pour témoigner du bon accueil dont sa famille et lui ont pu bénéficier.

Par la suite, Samir rencontre Céline son assistante sociale qui l'oriente vers le Parcours Evolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.). Au début, Samir ne se sent pas prêt pour se lancer dans le monde du travail en France, même s'il en a l'envie. La bar-

rière de la langue est pour lui compliquée à gérer. Un poste lui est proposé en tant qu'hôte d'accueil au sein d'Emmaüs Connect. Le contact avec les gens l'inquiète, il en fait part à son assistante sociale qui l'encourage tout de même à passer l'entretien. Son CV est riche d'un diplôme en archéologie et de multiples expériences professionnelles en Algérie, mais son parcours est trop éloigné de l'expérience qui lui est proposée. Samir ne décroche pas le travail mais il est déterminé à suivre une formation proposée par P.E.R.L.E.. Aujourd'hui, Samir explique avec le sourire qu'il s'agissait d'un « piège » de Céline pour qu'il retrouve sa confiance en lui.

Après sa formation, le même emploi lui est proposé, et cette fois il décroche le poste. Samir se découvre alors une

vocation : « le social c'est mon bonheur, c'est ma passion car j'aime aider les gens ». A la fin de son contrat de 2 ans, Samir décroche un travail à l'accueil d'un centre mutualiste. Aujourd'hui, il a un CDI dans le secteur de la sécurité. Samir considère ces deux expériences comme très enrichissantes et pense avoir trouvé sa voie.

Côté logement, Samir a pu compter sur P.E.R.L.E. pour l'aider à trouver un logement à proximité de son travail, lui permettant de concilier au mieux son travail avec sa vie de famille.

Et pour les 70 ans du FOYER ? Samir souhaite au FOYER une bonne continuation, beaucoup de réussite, de courage et de bonheur !

J.L.

## Le nerf de la guerre

Bon an, mal an, les subventions allouées au FOYER par l'État ou les diverses collectivités territoriales représentent entre 50 et 60 % de son budget. Il fallut donc trouver très vite d'autres sources de financement pour faire face aux besoins sans cesse croissants des structures qui se développaient.

Rappelons ce qui fut mis en place pour trouver ces moyens financiers :

### ■ Les Activités Solidaires

Depuis les origines, LE FOYER a organisé la collecte de vêtements et d'objets utiles auprès des Lyonnais pour les redistribuer



aux personnes sans-abri et aux familles démunies. A partir de 1954, un groupe de dames bénévoles organisa une vente de charité dans le réfectoire du FOYER. Près de 70 ans plus tard, cette initiative des années 1950 a pris de l'ampleur : ce sont les Journées d'entraide, la Grande Vente ou la Grande Brocante FOYER organisée annuellement en novembre.

### 1971

Dès cette année, mais surtout au cours de la décennie 1990-2000, LE FOYER, soucieux de trouver des sources de financement susceptibles de compléter les aides de l'État et des collectivités territoriales avait mis en place progressivement le réseau des Bric à Brac qui permet aux Lyonnais tout à la fois de faire des dons en nature et d'acquérir à de bons prix vêtements, chaussures, meubles, vaisselle, livres, jouets.

De nombreux bénévoles s'investissent alors dans ces magasins solidaires à Vaise (rue Berjon), à la Croix-Rousse (rue Pailleron), à Lyon 7ème et à Oullins (rue Pierre Sémar). Ces deux dernières décennies vont voir s'étoffer ce réseau.

### 2000

Le 5ème Bric à Brac du FOYER est inauguré en juin au 130 bis de la rue Baraban (Lyon 3ème). Le magasin fonctionnera durant 12 ans avant de fermer ses portes à l'été 2012.





Cette même année, un es-pace est aménagé à l'Accueil de Jour de Villefranche-sur-Saône au 317, rue Déchanne, pour revendre sur place les objets déposés par les donateurs caladois. Puis, en octobre 2010, sur une surface de 1 000 m<sup>2</sup>, est inauguré le nouveau Bric à Brac de Villefranche-sur-Saône, au 433, rue André Desthieux.

#### 2004

C'est l'ouverture du Vestiaire d'Urgence de la rue Sébastien-Gryphe (Lyon 7<sup>e</sup>). « Nous considérons ce service auprès des plus démunis comme un vestiaire d'urgence et non comme un magasin à petits prix, disait alors Jean Borys, l'ancien responsable du site. « Tout demandeur est accueilli et servi s'il présente un Bon de vestiaire établi par un travailleur social d'une association. Une participation de deux euros est souhaitée. En moyenne, nous servons une vingtaine de personnes par jour... Il se crée souvent dans cet accueil un contact chaleureux où le demandeur vient à parler de lui, de sa famille, de ses projets... Il est difficile de donner une image type des bénéficiaires du vestiaire, mais ce qui nous paraît inquiétant, c'est l'augmentation de jeunes à la dérive et celle des femmes seules avec enfants. »

#### 2006

LE FOYER a complété le réseau des Bric à Brac en installant des points de collecte permanents ou éphémères à Lyon et sa périphérie ou des donneries au sein de la déchetterie de Vaise, puis progressivement dans celles de Francheville, Champagne au Mont d'Or ou Saint-Ge-

nis-les-Ollières... et aussi, ultérieurement, en plaçant des conteneurs de collecte de vêtements et chaussures en de multiples lieux des divers arrondissements de Lyon.

#### 2019

Il imagine de nouveaux modes de collecte de proximité en mode doux grâce à un triporteur à assistance électrique et un réseau de partenaires – le dispositif « Solid'aire ».

Le Bric à Brac du 56 rue Sébastien Gryphe est définitivement fermé le 1<sup>er</sup> décembre 2014 et transféré au 17, rue de Toulon (Lyon 7<sup>ème</sup>). Le nouveau magasin ouvre ses portes le 25 août 2015. La même année, au 12, rue Emile Zola à Décines est ouvert le 6<sup>ème</sup> Bric à Brac du réseau.

#### ■ Le Comité des Amis et les Arbres de la Solidarité

En 2004, se crée, sous l'impulsion d'abord de M. Christian Philip, alors député du Rhône, relayé ensuite successivement par MM. Alain Mérieux, Roger Caille, Thierry de la Tour d'Artaise et Patrick Bocard, un groupe sous la dénomination « Comité des Amis du FOYER ».

Composé pour l'essentiel d'industriels, de membres de professions libérales, de cadres supérieurs, de responsables élus et professionnels des principales collectivités territoriales, le Comité se fixe pour buts d'aider LE FOYER dans son organisation et aussi sur le plan financier. Pour cela, il s'emploie à créer d'étroites relations entre l'association et le monde économique de la Région.



Pour atteindre ce but, le moyen le plus efficace trouvé par le Comité fut le lancement de l'opération « Les Arbres de la Solidarité » en 2004. Elle connut le succès dès l'origine et est reconduite annuellement depuis seize ans maintenant. Il s'agit de proposer aux entreprises et aux collectivités le parrainage financier d'un ou plusieurs arbres d'une valeur unitaire de 1 000 euros. Ces arbres sont plantés et identifiés au nom du mécène sur des terrains appartenant à la Ville de Lyon, à la Métropole ou au Conseil départemental du Rhône.

Cette opération permet aux entreprises d'utiliser les possibilités de défiscalisation offertes par le « Mécénat d'entreprise » mises en place par l'État au début des années 2000, et au FOYER de financer des actions essentielles comme ces dernières années le programme « Give-Back », dirigé vers le retour à l'emploi des personnes sans-abri.

Cette action de mécénat vient grossir d'autres sources de financement du FOYER - outre les subventions de l'État et des collectivités - telles que la quête annuelle sur la voie publique autorisée par la Préfecture, les dons et legs réguliers de plusieurs milliers de généreux donateurs, les collectes réalisées en diverses circonstances dans les paroisses, écoles, collèges, lycées, etc...



## Amel est de plus en plus indépendante

Amel a 31 ans, elle est mariée et a 4 enfants. Elle est hébergée aujourd'hui au Village Mobile de Vaulx-en-Verin. Avant d'arriver au FOYER, Amel a connu plusieurs logements. Elle a commencé par passer quelques mois chez sa belle-sœur puis est partie pour vivre temporairement d'appartement en appartement. Épuisée de cette situation, Amel contacte le 115. Après plu-

sieurs tentatives, sa demande de logement est enfin acceptée. Elle arrive avec sa famille au FOYER il y a 3 ans: « même si c'est petit, c'est mieux que dehors »... Elle commence alors à prendre des cours de français grâce à l'aide des équipes salariées et bénévoles. Amel progresse, et devient de plus en plus indépendante dans son quotidien. A son arrivée au FOYER, elle avait besoin

des salariés et des bénévoles pour prendre rendez-vous chez le médecin ou rencontrer la maîtresse de ses enfants. Aujourd'hui, elle est autonome. Demain, elle souhaite obtenir des papiers, avoir sa maison, sans oublier de rendre visite aux équipes car « ce sont les meilleurs » !

P.M.

## Quelques souvenirs mémorables au cours de ces vingt années

### 2001

On célébrait en France le 100ème anniversaire de la Loi que Waldeck-Rousseau fit voter le 1er juillet 1901 et qui portait sur « la liberté d'association ». Ce fut l'occasion, pour LE FOYER, de s'interroger sur son statut et – sujet récurrent depuis ses origines... et aujourd'hui encore – sur le rôle qui peut être celui des bénévoles aux côtés des salariés. Vingt ans plus tard, cette réflexion n'a pas pris une ride. Qu'on en juge !

Dans L'Arche 193 de septembre 2001, Denys Trossat, alors président, livrait ses commentaires sur le sujet : « On comprend bien que le bénévolat, écrit-il, recouvre des réalités bien différentes suivant le type d'association. En

ce qui concerne celles œuvrant dans le domaine social – ce qui est le cas du Foyer – nous pensons que notre bénévolat recouvre une réalité très précise.

Nous nous situons entre deux tendances extrêmes. L'une est celle des États-Unis, où l'on incline à reporter le domaine social, baptisé « caritatif », exclusivement sur les citoyens, l'État soutenant, si nécessaire, ces activités privées tant par des subventions directes que par des réductions d'impôt accordées aux donateurs. A l'opposé, la France, de tradition jacobine et centralisatrice, a pour tendance une forme de nationalisation des activités sociales. Les problèmes sociaux les plus divers donnent lieu à des lois, des décrets, des réglementations admi-

nistratives, des financements particuliers, émiétés, mouvants ».

LE FOYER s'est toujours situé entre ces deux courants.

En 2001 toujours, LE FOYER célèbre son cinquantième anniversaire. A cette occasion, le Pape Jean-Paul II reçoit, au Vatican, une délégation de seize personnes représentant le conseil d'administration, les bénévoles, les salariés et un ancien passager.

Dans « Lyon Figaro » du 21 juin 2001, Carine Bar écrivait : « La rencontre s'est inscrite dans le cadre de l'audience publique du mercredi, place Saint-Pierre. Après deux heures d'attente sous un soleil de plomb, le groupe lyonnais a eu l'honneur de voir le Pape. Les participants étaient d'ailleurs idéalement placés dans le parterre des invités. La présence du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a été annoncée en début d'audience. Le souverain pontife s'est déclaré... « heureux d'accueillir les membres du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI de Lyon, comme le fit mon prédécesseur, le Pape Paul VI, en recevant son créateur Gabriel Rosset. Je vous encourage à poursuivre votre action au service des plus démunis. Continuez, développez, multipliez. »

### 2010-2011

LE FOYER célèbre son soixantième anniversaire et reçoit des mains de M. Gérard Collomb Sénateur-Maire, la Médaille de la Ville de Lyon. En cette année-là, LE FOYER accueille, héberge, accompagne et insère 5000 personnes au sein de 37 structures qui offrent jusqu'à 850 places. Il compte désormais 1500 bénévoles, 232 salariés et employés en insertion et son budget s'élève à 13 millions d'euros.

### 2014

Cette année marque le 110ème anniversaire de la naissance de Gabriel Rosset et le 40ème de sa mort. A cette occasion, et comme l'avaient fait ses prédécesseurs Paul VI et Jean-Paul II en leur temps, le Pape François reçoit le samedi 13 décembre une délégation du FOYER et de l'Association Amis de Gabriel Rosset créée en 1999 et qui travaille depuis

à pérenniser la mémoire, le charisme, la spiritualité, le rayonnement de Gabriel Rosset, fondateur du FOYER et à promouvoir, avec les responsables diocésains, son dossier en béatification.

Entre autres propos qu'il tint ce jour-là, le Pape François commentait ainsi : « Votre fondateur, Gabriel Rosset, avait entendu le cri des pauvres, il avait été bouleversé devant la souffrance des autres ; et il y a généreusement répondu. Cet appel n'est autre que l'appel du Christ souffrant lui-même : dans les personnes que vous servez, vous touchez ses blessures et vous les soignez ; et en même temps, elles vous délivrent un enseignement très profond, car c'est à travers elles que vous rencontrez Jésus. Les pauvres nous évangélisent toujours, ils nous communiquent la sagesse de Dieu, mystérieusement. »

Puis, plus tard : « Je vous remercie de donner ce témoignage de miséricorde, par tant d'actions concrètes, de gestes simples et chaleureux par lesquels vous soulagez les personnes de leurs misères, leur donnant aussi une espérance nouvelle, et leur rendant leur dignité. Il n'y a pas de plus beau moyen d'annoncer au monde la joie de l'Évangile aujourd'hui. L'option pour les derniers, pour ceux que la société rejette et met de côté est un signe que nous pouvons toujours donner, un signe qui rend efficacement témoignage au Christ mort et ressuscité. »

### 2020

LE FOYER a 70 ans. Nul ne sait à quels défis il sera confronté demain. Bornons-nous donc à avancer la même hypothèse que celle que formulait Gabriel Rosset en 1974 : « il peut encore nous surprendre par des développements nouveaux et insoupçonnés, si Dieu le veut. »

Oui, à n'en pas douter, LE FOYER surprendra encore ! ■

Michel Catheland



2014 : le Pape François reçoit une délégation du FOYER et de l'Association Amis de Gabriel Rosset

*Ils ont fait l'Association*

# Une histoire d'hommes et de femmes

De 2000 à 2020

*Dans les pages de l'Arche précédent, le N°265, vous êtes entrés dans l'histoire du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et celle des hommes et femmes bénévoles qui, « mobilisés hier » entre 1950 et 2000, ont apporté leur contribution aux fondations puis au développement de l'Association, aux côtés des salariés.*



## LE FOYER au 3e millénaire

LE FOYER aborde le 3ème millénaire sous la présidence de **Denys Trossat** qui prend des décisions nécessaires dans le respect de « l'éminente dignité des pauvres », il veille à l'évolution de la masse salariale et à la trésorerie. S'interrogeant sur le rôle des bénévoles et le sens du bénévolat,



lat, il écrit : « au FOYER se retrouvent des particuliers bénévoles, sensibilisés par des problèmes d'inégalité, d'exclusion, qui décident de leurs actions. Ils agissent avec des professionnels, ceux-ci ajoutant à leur action compétence et continuité ».

**Bruno de Boissieu** lui succède (2002-2006) avec la profonde volonté de développer et multiplier les lieux d'accueil inconditionnel que sont les Accueils de jour. Tel un rempart, l'accompagnement social et le lien créé évitent aux femmes et aux hommes en situation d'exclusion et d'isolement de tomber plus bas : une douche permet de garder sa dignité ! Le projet de la résidence sociale du Bordeaux débute, elle hébergera de nombreuses familles.

**Yves Perret**, président de transition entre 2006 et 2007 alors qu'il s'occupe également de la Banque Alimentaire du Rhône, passe le relais à **Benoît Viannay** qui disait être le « premier des bénévoles », il le restera jusqu'en 2012. Sous sa présidence LE FOYER acquiert La Chardonnière dans le but de stabiliser les Passagers les plus vulnérables et le 122 rue de Gerland afin de bâtir un site appelé désormais L'Agapè répondant à différents niveaux de prise en charge allant de l'Hébergement d'Urgence au Logement en passant par une Maison Relais ou Pension de Famille.

L'implantation du FOYER à Villefranche-sur-Saône se développe dans de nouveaux et grands locaux, un « petit foyer » est installé avec toute la chaîne des services. Ces missions sont soutenues par de très nombreux bénévoles caladois, engagés et généreux.

L'association innove : l'ouverture d'une Halte de Nuit met à l'abri des femmes, hommes et couples vivant à la rue qui se posent, en période hivernale, pour une nuit de répit, au chaud et en sécurité, après y avoir été orientés par le 115 ou le Samu social. Chaque soir, une équipe de travailleurs sociaux collabore avec des bénévoles qui portent un regard bienveillant sur ces personnes, offrant ce don immatériel qu'est le temps gratuit ! La Maison de Rodolphe, initiée par **Alain Mérieux**, héberge des hommes SDF

avec chien(s) et des familles dans des bâtiments esthétiques et écologiques surmontés d'un symbolique vrai toit protecteur.

Le président Viannay ne cesse de faire connaître les besoins et attentes des personnes sans hébergement ainsi que les actions menées par LE FOYER au bénéfice des plus démunis. Avec le Conseil d'administration où le Père **Christian Delorme** siège en tant que membre de droit, il incite l'association à être « la voix des sans voix », à prendre part au chantier de refondation du dispositif d'hébergement d'urgence piloté par le préfet **Alain Régnier** ou au comité de médiation du DALO (Droit Opposable au Logement), par exemple.

Le 3 avril 2012, c'est **Dominique Mentré** qui est nommé président. Très attaché aux « valeurs qui guident notre action quotidienne », il conduit le Conseil d'administration à actualiser le Projet associatif, texte de référence, afin de consolider la gouvernance de l'association. Les Orientations stratégiques, et donc le cap à viser, sont suivies par un plan d'actions. Avec **Marion Veziant-Rolland** nommée directrice du FOYER en novembre 2013, un essentiel travail de structuration et d'organisation est réalisé avec la mise en place de procédures écrites. Le DUD (Document Unique de Délégations) assure plus de transparence sur la répartition des pouvoirs entre les instances bénévoles dirigeantes et les salariés. En 2019, les membres du Bureau et du Conseil d'administration, grâce à une synergie de compétences, finalisent l'actualisation des Statuts de l'association et du Règlement intérieur.

Après avoir pris part au développement du FOYER (Bric à Brac Décines, LASOIE accueil spécialisé petite enfance -, installation des fonctions supports à l'Artillerie, ouverture du site de Dardilly, développement de l'insertion professionnelle, etc) le président Mentré termine son mandat en 2020 avec l'acquisition de trois biens immobiliers situés rue d'Inkermann, rue d'Anvers et place Eugène Wernert à Lyon.

Au cours du mandat suivant, **Dominique Delmas** qui a été élu à la présidence après l'Assemblée générale du 23 septembre 2020 aura, lui aussi à n'en pas douter, de nombreux défis à relever car c'est ainsi que LE FOYER avance depuis 1950 !

## Le bénévolat en 2000-2020

Au début, et sous la houlette de Gabriel Rosset, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a grandi « comme un arbre », sans se structurer, dans une « confiance partagée ». Le développement de l'Association multi-sites et l'embauche de professionnels véritables « piliers » du fonctionnement, ont rendu indispensable la définition d'un cadre de collaboration salariés/bénévoles aux contours précis.

Le Pôle Bénévoles s'est mis en place avec à sa tête **Georges Blézat**, puis **Michel Paillard-Brunet** auquel s'est jointe **Marie-Colette Coudry**. Depuis 2016, c'est **Dominique Corompt** qui assure cette fonction. Elle coordonne les Référents bénévoles de chaque site, ce sont les indispensables relais de la communication entre le Pôle Bénévoles et les actions de terrain.

**« Chez nous, les bénévoles apportent le nombre, la force, le dévouement, les idées, tout un édifice dont les professionnels sont les piliers » disait le fondateur.**

**Le nombre** des bénévoles actifs est connu car les Statuts précisent que chacun renouvelle son engagement chaque année en signant une Convention qui précise le temps offert à son action. « Ce qui compte ne peut pas toujours être compté et ce qui peut être compté ne compte pas forcément ». L'importance de ce temps donné par les 1230 bénévoles actifs en 2019 est évalué à 119 ETP (Equivalent Temps Plein). Ce chiffre donne à voir la valeur forte de la complémentarité salarié/bénévole, binôme qualitatif au service des Passagers.

Un annuaire des bénévoles, mis à jour régulièrement, facilite le suivi des équipes et leur accompagnement. Le sentiment d'appartenance aux valeurs de l'association est renforcé chez les nouveaux bénévoles lors de Journées d'intégration. Un catalogue de formations est proposé pour répondre à leurs éventuelles interrogations : Quels publics accueillons-nous ? Quel est le Droit des étrangers ? Quels dispositifs d'insertion sont gérés par LE FOYER ?

Le recrutement régulier de bénévoles assure un renouvellement des effectifs au sein des actions sociales et aussi solidaires : le Tri d'Objets, les dépôts éphémères en mairies, les Grandes Ventes, les six Bric à Brac. Des appels à bénévoles orientent les candidats vers la réunion d'accueil et d'information du mercredi soir, organisée et assurée chaque semaine par le Pôle Bénévoles. Elle est libre, ouverte, sans rendez-vous et suivie d'un entretien individuel afin de déterminer l'action choisie en fonction des disponibilités du candidat et des besoins de l'association. Une rencontre entre le futur bénévole, le Référent bénévoles et les salariés du site est prévue, avant l'engagement.

**La force** de cette troupe de bénévoles est la cohésion, valeur vivante et fragile, sur laquelle il faut veiller, chacun en porte une part. Les salariés et les bénévoles collaborent, sans lien hiérarchique, dans le respect des rôles des uns et des autres. Les bénévoles des activités solidaires s'organisent, décorent leur magasin et le rendent attractif. Voici ce que disait leur responsable en 2013 : « ces magasins sont tenus exclusivement par des bénévoles, ils sont plus de 670 ! C'est une véritable richesse pour nous ! Je voudrais leur exprimer notre reconnaissance pour leur engagement, leur investissement, leur dévouement tout au long de l'année... Chacun trouve sa place dans une ambiance conviviale et chaleureuse, quelles que soient ses compétences, ses envies et ses disponibilités. C'est une véritable communauté qui travaille pour un objectif commun : l'aide aux plus démunis ». Cet objectif commun est le ciment des équipes du FOYER.

**Le dévouement**, ce supplément d'âme dont font preuve les bénévoles, n'a cessé d'évoluer depuis 1950 et c'est peut-être plus sensible au cours de ces dernières années. Une partie d'entre eux s'engage au FOYER avec des valeurs de charité, de fraternité envers les personnes en situation de pauvreté, ils se placent avec les Passagers sous la protection de NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. D'autres, ayant du temps disponible, souhaitent être utiles ou recherchent l'épanouissement personnel. Les actions ponctuelles sont prisées et on peut regretter que l'exercice de responsabilités, même mineures, n'attire que peu de volontaires...

Il est cependant à noter que de généreux bénévoles acceptent de prendre de lourdes responsabilités et présentent leurs candidatures aux votes de l'Assemblée générale pour être acteurs et administrer l'Association aux côtés du président.

Choisir de citer seulement quelques noms c'est renoncer à être exhaustif, la ressource humaine bénévole étant inépuisable depuis 70 ans ! Mais « il faut connaître pour reconnaître » et il est impossible de ne pas évoquer, ce ne sont que quelques exemples, ces bénévoles responsables, investis durant plusieurs années avec cœur et compétences : **Georges Permezel** qui a succédé à **Jean Borys** au Vestiaire d'urgence, **Jean Vuillermoz** et **Pierre Chevallier** les deux derniers trésoriers, **Xavier Levrat** et **Jean-Pierre Fuès** qui ont développé les Bric à Brac, **Alain Berger** et **Jean-Claude Thioller** les Arbres de la Solidarité avec le Comité des Amis, **Michel Lévy** qui a tenu le cordon des dons et **Maurice Chesné** ceux des legs, etc.

Les commissions Patrimoine et Travaux sont très actives, les compétences des bénévoles qui les composent sécurisent le développement de l'Association, ce sont des architectes, des ingénieurs, d'anciens professionnels du bâtiment tels **Bernard Bourron**, **Dominique Bouvier**, **Dominique Prénat**, **Frédéric Prot** et tant d'autres.

**Michèle Louis** est référente des bénévoles du service du soir depuis plus de

20 ans et **Ginette Drevet** accompagne, avec ses équipes, les Passagers les plus vulnérables au PAR (Pôle d'Accompagnement Renforcé), lieu à la fois convivial et éducatif.

**Annie Papillon**, mémoire vivante de l'Association, et **Maguy Verheyen** travaillent sur les archives avec la volonté constante de transmettre « l'esprit de Gabriel Rosset », sans oublier **Alice Imbert** ou encore **Germain Subrin** qui ont participé au rayonnement de notre association à travers les Messages de Noël ou la Quête...

**Henri Rabaglino**, **Claude Llobell**, **Marie-Claude Pezant**, **José Colombas**, **Robert Fierher**, **Noël Sallet**, **Jacques Bellisen**, **Christiane Jourdan**, **Raymond Blachère** et tant de nombreux bénévoles engagés avec fidélité au sein du Tri d'objets et des Bric à Brac, tous ont participé au soutien financier de l'Association.

**Les idées...** les bénévoles ne sont pas à l'abri d'avoir de bonnes idées et ils sont invités à les exprimer dans la mesure où elles sont adaptées au Projet de service et validées par les travailleurs sociaux. Auprès des Passagers, si l'accueil et le repas sont la base de l'action, tout geste permettant de créer du lien avec les usagers est bienvenu. Les initiatives sont multiples : une partie de dominos, un scrabble, la réparation d'un ourlet, une coupe de cheveux, des cours de yoga, l'animation d'un atelier cuisine, l'accompagnement à la scolarité, l'initiation au

français pour adultes, les soins primaires ou « bobologie » pour les infirmières bénévoles, l'accompagnement de sorties football ou sorties culturelles, l'initiation à l'outil informatique, etc. Il n'y a pas de petite action lorsqu'elle est faite avec empathie et générosité.

## Mobilisés aujourd'hui

Mobilisés aujourd'hui, durant l'année 2020 où la maladie Covid-19 circule, tous les bénévoles qui en ont la possibilité sont sur le terrain, aux côtés des salariés qui assurent depuis le mois de mars la continuité des activités et la protection sanitaire des Passagers. La vie et les actions des bénévoles sont bouleversées pour ceux qui respectent les consignes de précaution et évitent les contacts extérieurs.

Avec Espérance, les bénévoles se préparent à rejoindre leur service, « leur présence est constitutive de l'identité du FOYER et indispensable à son bon fonctionnement et à la réalisation de ses missions. C'est une vraie force et une richesse que LE FOYER a à cœur de préserver » pour accueillir, héberger, accompagner et insérer les plus démunis durant de longues décennies encore... poursuivant ainsi l'œuvre créée il y a 70 ans par Gabriel Rosset.

### Nota bene :

Cet article met en lumière la composante bénévole du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI qui n'aurait pas son identité complète sans la présence, l'engagement et les compétences des salariés. Ces hommes et ces femmes qui participent au développement de l'association ont la responsabilité des fonctions supports, ils sont assistants sociaux, éducateurs, agents d'accueil, lingères, personnels d'entretien, etc. En ce mois de novembre 2020, période de confinement lié à l'épidémie COVID-19, les bénévoles leur rendent hommage, les remercient avec reconnaissance car ils peuvent compter sur leur professionnalisme pour assurer la continuité des missions auprès des Passagers. ■

**Marie-Colette Coudry**

La suite de ce dossier spécial 70 ans est à retrouver dans le prochain numéro



Le stand du FOYER lors de la journée mondiale de la misère

# Assemblée Générale

*Cette assemblée générale a eu lieu le 23 septembre 2020, à huis clos, en présence uniquement des membres du conseil d'administration, élargi aux membres d'honneur, associés, et aux nouveaux candidats.*

L'Assemblée Générale de notre association, qui devait marquer dignement cette année sa 70e édition, n'a pu se tenir comme prévu en raison des restrictions aux manifestations et réunions imposées par la crise sanitaire.

Pour autant, l'ensemble des résolutions qui devaient être pro-posées ont été adoptées via une procédure de vote par correspondance, validant ainsi les Rapports (rapport moral, rapport d'activités, rapport financier disponibles sur le site internet du FOYER) ainsi qu'un certain nombre de résolutions d'ordre immobilier et l'élection ou la réélection de plusieurs administrateurs.

**Vous pouvez consulter le Rapport concernant l'Exercice 2019 (Rapport Moral, Rapport d'Activité et Rapport du Trésorier) sur le site internet du FOYER : [www.fnds.org](http://www.fnds.org)**

## VOTE DES RÉSOLUTIONS

### Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et du rapport d'activités du conseil d'administration, décide de les approuver.

### Seconde résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du trésorier, et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties ces rapports, le bilan et les comptes clos au 31 décembre 2019. En conséquence elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'année écoulée.

### Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'année 2019 de 377 442 euros au report à nouveau.

### Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de budget prévisionnel de l'année 2020, l'approuve sans réserve.

### Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve la décision patrimoniale présentée par le conseil d'administration, à savoir l'acquisition du site du 58 rue d'Inkermann (Lyon 6°), aux conditions décidées par le conseil d'administration du 17 octobre 2019.

### Sixième résolution

L'assemblée générale approuve la décision patrimoniale présentée par le conseil d'administration, à savoir l'acquisition du site du 24 rue d'Anvers (Lyon 7°), aux conditions décidées par le conseil d'administration du 2 octobre 2019.

### Septième résolution

L'assemblée générale approuve la décision patrimoniale présentée par le conseil d'administration, à savoir l'acquisition du tènement immobilier sis place Eugène Wernert, Lyon 5° aux conditions décidées par le conseil d'administration du 25 juin 2020.

### Huitième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de transmission universelle de patrimoine des SCI LA MAGNANERIE et CROIX BARRET au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, décide la dissolution anticipée sans liquidation de ces deux SCI avec transmission universelle de leur patrimoine à l'Association et donne tous pouvoirs au Président afin de signer tous les actes et prendre toutes les décisions nécessaires à leur réalisation.

### Neuvième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de souscriptions à deux emprunts PLAI auprès de la Banque des Territoires-Caisse des Dépôts et Consignation pour la création d'une pension de famille/résidence accueil Les Chardons et la restructuration concomitante du CHRS, approuve ces souscriptions.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Administrateurs

#### membres du Bureau :

- **Dominique Delmas**, Président
- **Dominique Mentré**, Vice-Président, Référent Accueil et Hébergement
- **Jean-Bernard Coffy**, Vice-Président, Référent Insertion Professionnelle
- **Hervé Goullioud**, Trésorier
- **Frédéric Prot**, Trésorier adjoint, Référent Patrimoine
- **Dominique Bouvier**, Secrétaire et Référent Travaux et Contrôle Interne
- **Dominique Corompt**, Référente Pôle Bénévole

### Administrateurs

#### invités permanents du Bureau :

- **Pierre Chevallier**, Mission Bric à Brac
- **Amaury Dewavrin**, Référent Communication et Collecte
- **Philippe Flament**, Référent Comité des Amis du FOYER et Mission Insertion Professionnelle

### Administrateurs :

- **BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône**, administrateur, représenté par son président Jean-Pierre Rouzet
- **Pierre-François Bres**, administrateur
- **Comité des Amis du FOYER**, administrateur représenté par son Président Patrick Boccard
- **HABITAT & HUMANISME Rhône**, administrateur, représenté par son Président Christophe Perrin
- **Patrick Le Loup**, administrateur
- **Yves Touzet**, administrateur
- **Suzanne Souchon-Lannuzel**, administratrice
- **Dominique Prenat**, administrateur
- **SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL** administrateur, représenté par Jean-Noël Gallois
- **Service Diocésain de la Solidarité**, administrateur, représenté par le Père Thierry Jacoud

Dominique Delmas, ancien vice-président du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, devient président, et Dominique Mentré, qui était président depuis mai 2012, devient vice-président pendant la dernière année de son mandat d'administrateur.

# Les chiffres 2019



**6 500**  
Personnes aidées / an



**65**  
naissances

**310** salariés  
dont **125** en insertion



**1 230**  
Bénévoles



**26**  
Dispositifs d'accueil, d'hébergement  
et d'insertion

**1 400**  
Places d'hébergement  
(période hivernale 2019-2020)

**213 000**  
Repas servis dans tous les  
dispositifs

**3**  
Dispositifs d'insertion  
professionnelle :  
Atelier et Chantier  
d'Insertion, P.E.R.L.E. et  
Atelier d'Adaptation à la Vie  
Active

**6**  
Centres d'Hébergement  
d'Urgence pour **553** places  
dont **1** Halte de Nuit de **57** places

**10 700**  
Soins

**90**  
Postes Atelier et Chantier  
d'Insertion

**13**  
Centres d'Hébergement  
d'Insertion pour **668**  
places  
dont **12** lits de repos

**4**  
Accueils de jour

**600**  
Personnes accompagnées  
par le Pôle Insertion Professionnelle

**421 000**  
Nuitées réalisées

**39 000**  
Passages en accueil de jour

**200**  
Personnes retournées à l'emploi

**#70 ans,  
on est  
toujours  
dans  
la rue**

...pour innover, aider,  
lutter, accueillir, héberger,  
accompagner, insérer, réinsérer,  
employer, former, placer, loger,  
reloger, écouter, relier, orienter,  
donner, équiper, meubler,  
ériger, habiller, nourrir, soigner,  
mobiliser, alerter, informer,  
relayer, militer, dénoncer,  
solliciter, quêter, recycler,  
retaper, réparer, vendre,  
collecter, trier, fabriquer,  
et bien plus encore !

*Essentiel 2019*

## Faits marquants

- Lancement du programme Logement d'Abord
- Amélioration des conditions d'accueil
- Renfort des capacités d'accueil hivernales
- Expérimentation de l'intervention en squat
- Renfort de l'équipe de santé
- Lancement du CQP Salarié Polyvalent
- Développement de l'Atelier Vélo
- Lancement des collectes Solid'aire
- Portage du collectif Tous Unis Tous Solidaires
- Lancement du 70<sup>e</sup> anniversaire
- Fermeture du Centre d'Accueil et d'Orientation



# Edito

L'année 2019 a été une année supplémentaire de croissance et de développement pour LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

### Accueillir & héberger

Au plan de l'amélioration de nos modalités de prise en charge, figurent les conditions d'accueil comme l'installation de cuisines à La Résidence Le Bordeaux ou la rénovation de celles de La Résidence La Chardonnière permettant la préparation de repas sur place.

L'amélioration de nos modalités de prise en charge passe également par d'autres formes d'organisation, comme l'équipe pluridisciplinaire qui se met en place autour de ménages que nous accompagnons dans le cadre du « Logement d'Abord ».

Le sujet de la santé et de l'accès aux soins, a connu également des avancées significatives par le renfort de l'équipe du Point Santé du Centre Gabriel Rosset et de l'équipe infirmière de la Chardonnière.

Mentionnons pour l'hiver l'ouverture d'un site d'hébergement pour femmes avec nourrissons ou jeunes enfants dans un ancien collège désaffecté à Caluire, l'ouverture d'une résidence pour familles à Alix, et des places pour personnes isolées et couples à Villefranche-sur-Saône.

### Insérer

LE FOYER a engagé la création d'un second Certificat de Qualification Professionnelle de «Salarié

Polyvalent» qui permet de valider et reconnaître des compétences transférables dans tous types de métiers.

L'Atelier Vélo accueille désormais des salariés en insertion. Il a connu un développement autour de la mécanique des vélos à assistance électrique, ainsi que la collecte de dons en mode doux - le dispositif Solid'aire.

Le Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (PERLE) a vu son public s'élargir, ses compétences se renforcer, et ses résultats sont toujours au rendez-vous.

### Interpeller, innover, faire avec d'autres

Nous avons mobilisé en 2019 notre partenariat avec la MRIE pour des recherches-actions autour du dispositif LASOIE, afin de mieux comprendre les freins à l'accès au logement. Dans la même dynamique, une mission a été menée avec PERLE, pour développer de nouvelles relations avec les entreprises autour de leurs besoins, et pour confirmer la durabilité du retour à l'emploi des participants.

L'année aura également été celle d'une expérimentation en partenariat avec d'autres, autour de l'intervention en squat sur le site occupé du Collège Maurice Scève à la Croix-Rousse (Lyon 4<sup>e</sup>).

Autour de la collecte, mentionnons la participation du FOYER à la société coopérative d'intérêt collectif ILOE pour la récupération de déchets et encombrants des bailleurs

sociaux, ainsi qu'une participation au consortium d'associations qui récupèrent les dons des chalets de réemploi dans les déchetteries de la Métropole de Lyon.

LE FOYER a porté le collectif « Tous Unis Tous Solidaires » au profit de la promotion du bénévolat, dont la plateforme Web a vu le nombre d'offres, d'associations inscrites et de bénévoles d'un jour s'amplifier significativement.

LE FOYER a également lancé le 24 décembre, son 70<sup>e</sup> anniversaire. C'est une extraordinaire occasion pour l'année 2020 de donner à voir nos origines, ce que nous faisons et vers où nous allons. Il nous permettra également de partager des éléments de compréhension de notre activité et des besoins du public.

### En conclusion

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI poursuit sa mutation et son adaptation : développer des solutions innovantes avec les personnes accompagnées, rénover son patrimoine, ses outils et son organisation, former ses salariés et bénévoles...

Cette mutation s'accompagne d'une croissance rendue possible par la mobilisation de tous, salariés, bénévoles, partenaires, financeurs, donateurs... Que tous soient ici remerciés pour cette mobilisation présente et à venir. Grâce à elle nous pouvons sereinement envisager les 70 prochaines années du FOYER...

**Dominique Mentré**  
Président

## Emplois

1. LE FOYER consacre environ 86% du total de ses dépenses (cf Compte de Résultat par Origine et Destination - CROD P.6) incluant l'exceptionnel, les missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'insertion, l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de fonctionnement qui leur sont imputables (fonctions mutualisées, quote-part des amortissements liés aux locaux, et des frais de structure).

2. LE FOYER consacre 6% de ses dépenses à la recherche de fonds privés auprès des particuliers, entreprises et fondations (cf CROD p.6). Il s'agit des frais engagés pour les envois de mailings, les éditions de plaquettes, etc., ainsi que les salaires des 2 personnes concernées. Ils comprennent désormais également les frais de fonctionnement des activités solidaires dans la mesure où les recettes de ces dernières sont intégrées dans la générosité du public.

3. Les frais de fonctionnement représentent 6% du total des dépenses de l'Association (cf CROD p.6) et correspondent aux coûts mutualisés non affectés aux missions sociales (fonctions support RH, comptabilité, achats, maintenance et travaux), mais aussi à la vacance d'occupation de places, à l'entretien du patrimoine de l'association non utilisé dans le cadre de ses missions, etc.

4. Report de fonds dédiés de l'exercice : Il s'agit de dons dédiés reçus non utilisés dans l'année qui sont reportés à l'année suivante pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs. LE FOYER reçoit des dons de personnes privées (personnes physiques, entreprises...). Certains sont « dédiés », c'est-à-dire destinés par le donateur à une action précise.

# Compte d'emploi collectées auprès du public (K€)

le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public qui figure ci-dessous rend compte de manière analytique de l'activité du FOYER sur les 2 derniers exercices comptables

EMPLOIS PAR DESTINATION	2019	2018
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		
<b>Actions réalisées France</b>	4 728	5 218
Versements à un organisme central ou autres organismes	0	0
<b>Actions réalisées étranger</b>	0	0
Versements à un organisme central ou autres organismes	0	0
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		
Frais d'appel à la générosité du public	1 363	1 251
Frais de recherche d'autres ressources	0	0
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	318	401
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>6 409</b>	<b>6 870</b>
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	25	58
<b>4. REPORT DE FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	176	265
<b>TOTAL</b>	<b>6 610</b>	<b>7 193</b>

**Répartition de l'emploi des ressources collectées auprès du public :** 74% des ressources issues de la générosité du public ont été affectés aux établissements d'accueil et hébergement et à l'insertion professionnelle. Elle couvre ensuite les frais d'appels à la générosité du public (21%). Enfin, la générosité du public a servi à financer la part des frais de fonctionnement de l'Association non financée par des subventions publiques (5%).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2019	2018
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
Contributions volontaires en France	6 010	7 339
Contributions volontaires à l'étranger	0	0
Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0
Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 010</b>	<b>7 339</b>

En 2019, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a choisi d'anticiper les nouvelles dispositions applicables aux entités faisant appel public à la générosité du public, fixées dans le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2018-066, qui abroge le règlement CRC n° 1999-01 du 16 février 1999 en vigueur à ce jour, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Ce règlement dispose que les structures concernées incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels :

# des Ressources

## Ressources

1. Les ressources issues de la générosité du public comprennent les dons manuels et legs.

2. La rubrique « Dons manuels » comprend également depuis 2019 - en application de la nouvelle réglementation comptable et conformément à l'article 432-4 - les produits reçus des ventes de dons en nature. On y trouve donc l'ensemble des recettes issues des activités solidaires de l'association qui met en vente les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés dans des magasins.

3. Ces ressources collectées auprès du public représentent 23 % du total des ressources de l'association en 2019. Globalement, elles connaissent une baisse par rapport à 2018 car elles comprennent l'an dernier un legs de 1,7 M€, alors que les dons manuels et les recettes des activités solidaires sont en augmentation en 2019.

4. La rubrique « Utilisation des fonds dédiés antérieurs » correspond à l'utilisation dans l'année, de fonds dédiés pour financer la part des missions sociales non couverte par des financements publics.

5. Toutes les ressources collectées en 2019 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financée par les subventions publiques, LE FOYER doit développer d'autres sources de financement (loyers issus d'immobilier de rapport, produits financiers, etc.).

RESSOURCES PAR ORIGINE	2019	2018
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE</b>		
Cotisations sans contreparties	0	0
<b>2. Dons manuels</b>	4 353	3 946
Mécénats	0	0
Legs donations et assurances-vie	723	1 813
Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
<b>3. TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>5 076</b>	<b>5 759</b>
REPRISES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	264	75
<b>4. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	623	1 341
<b>TOTAL</b>	<b>5 963</b>	<b>7 175</b>

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2019	2018
Plus ou moins résultat générosité du public	-646	-18
Moins investissements plus desinvestissements nets financés par la générosité du public	668	56
<b>5. RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>-883</b>	<b>-905</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2019	2018
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
Bénévolat	5 174	6 477
Prestation de services en nature	0	0
Dons en nature	836	862
<b>TOTAL</b>	<b>6 010</b>	<b>7 339</b>

- un compte de résultat par origine et destination ;
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) ;
- et les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Seuls le CROD et le CER figurent dans l'Essentiel, les autres documents sont disponibles dans le rapport du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2019 sur le site Internet de l'Association. Le CER permet de retracer les ressources et les emplois de la seule générosité du public sur l'exercice 2019 en comparaison de celui de 2018.



## Le mot du Trésorier

En 2019, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a poursuivi les efforts engagés depuis plusieurs années déjà pour redresser le résultat en maîtrisant ses dépenses et en diversifiant ses sources de financement.

En effet, la dégradation apparente du résultat d'exploitation masque en réalité une amélioration de la situation financière du FOYER.

Retraité des reprises de fonds dédiés, le résultat d'exploitation passerait de -2 271K€ en 2018 à -1 971K€ en 2019. Cette nette progression s'explique par une augmentation des produits d'exploitation (recettes des activités solidaires, subventions publiques, dons) et une réelle maîtrise de notre croissance avec une rationalisation des charges de fonctionnement.

Ces efforts doivent se maintenir car les années à venir vont être marquées par des investissements importants nécessaires pour renforcer l'organisation et soutenir le développement du FOYER.

**Pierre Chevallier**  
Trésorier

## Bilan résumé (K€)

ACTIF (en K€)	2019	2018
Immobilisations Incorporelles	123	161
Immobilisations Corporelles	20 126	20 931
Immobilisations Financières	20 872	22 698
<b>Total emplois permanents</b>	<b>41 121</b>	<b>43 790</b>
Clients et Comptes Rattachés	115	88
Autres Actifs	2 518	2 298
Charges Constatées d'Avance	161	114
<b>Total emplois circulants</b>	<b>2 794</b>	<b>2 500</b>
Trésorerie	11 564	8 910
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>55 479</b>	<b>55 200</b>
PASSIF (en K€)	2019	2018
Fonds propres	45 278	44 746
Autres fonds propres	762	842
Résultat de la Période	377	532
<b>Fonds associatifs</b>	<b>46 417</b>	<b>46 120</b>
Provisions	985	1 394
Fonds Dédiés	784	790
Emprunts	3 773	4 065
Autres dettes	3 520	2 831
<b>Dettes</b>	<b>9 062</b>	<b>9 080</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>55 479</b>	<b>55 200</b>

- La baisse importante des actifs permanents est principalement liée à des cessions de placements financiers.
- L'augmentation de la trésorerie de 2,6 M€ provient d'opérations exceptionnelles pour 1,9 M€ (vente de placements financiers) et d'opérations courantes en lien avec l'activité pour 0,7 M€.
- Les reprises de provisions et les remboursements d'emprunts sur l'exercice compensent l'augmentation des autres passifs qui enregistrent notamment des subventions constatées d'avance.
- Les fonds associatifs augmentent et représentent un peu plus de 2 années de fonctionnement. Ils constituent une réserve importante nécessaire pour les investissements prévus par LE FOYER dans des travaux de réhabilitation de sites existants et de nouveaux projets.

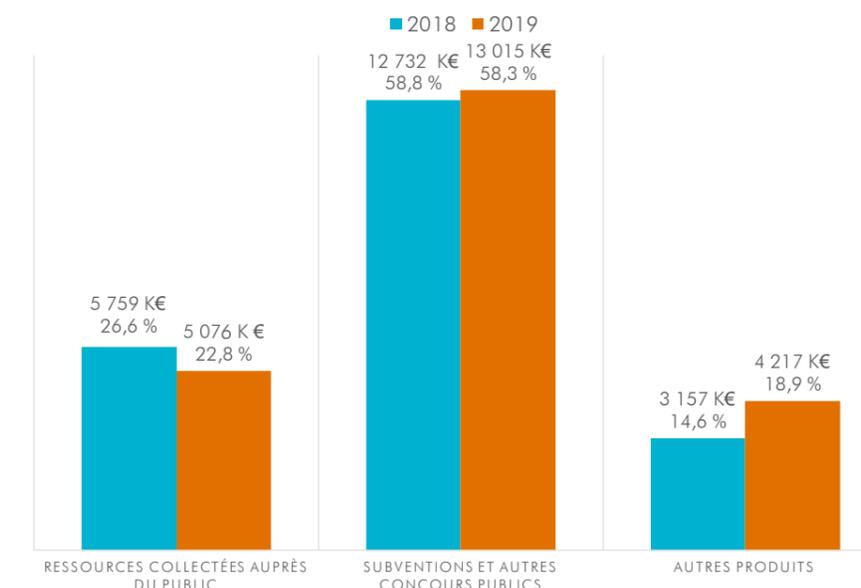
## Contributions volontaires en nature

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 6 M€ en 2019, dont 5,1 M€ au titre du bénévolat. La méthode de valorisation retenue repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au FOYER représentant 119 équivalents temps plein en 2019. D'autre part, c'est le salaire moyen du FOYER (hors CDDI) qui a été utilisé cette année (et non plus le salaire moyen français comme précédemment) pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 373€ bruts mensuels) car au plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.

## Compte de résultat par origine et destination (K€)

	2019	
	TOTAL	Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
Produits liés à la générosité du public		
Dons manuels	4 353	4 353
Legs, donations et assurances-vie	723	723
Produits non liés à la générosité du public		
Autres produits non liés à la générosité du public	2 539	
Concours financiers publics et subventions d'exploitation	13 015	
Reprises sur provisions et dépréciations	1 055	264
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	623	623
<b>Total des produits</b>	<b>22 309</b>	<b>5 964</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
Missions sociales en France	18 888	4 728
Frais de recherche de fonds		
Frais d'appel à la générosité du public	1 363	1 363
Frais de recherche d'autres ressources	71	
Frais de fonctionnement	1 271	318
Dotations aux provisions	99	25
Impôts Sociétés	63	
Report en fonds dédiés de l'exercice	176	176
<b>Total des charges</b>	<b>21 931</b>	<b>6 610</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>377</b>	<b>-646</b>

## Quelle est l'origine des ressources ?



## Le modèle Socio-Économique

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, porté par des bénévoles et des salariés, vient au secours des personnes isolées et des familles en très grande difficulté à Lyon, dans la Métropole de Lyon et à Villefranche-sur-Saône. Il leur propose des solutions d'accueil de nuit et de jour, d'hébergement et de logement accompagné d'hygiène, ainsi qu'un accompagnement global, qui va de l'insertion professionnelle à l'accès aux droits, au logement ou aux soins.

En 2019, le financement de son activité repose pour 13,1 M€ sur des subventions publiques. Cela représente 62 % de ses dépenses d'exploitation et 67 % de ses ressources d'exploitation. Les activités des différents services sont encadrées par des conventions passées avec l'État, les Collectivités et le Fonds Social Européen.

La part des activités non couverte par les subventions publiques est financée par des ressources propres du FOYER : les recettes des six Bric à Brac (2,9 M€, soit 13,2 % de l'ensemble des ressources), et les dons et legs (1,4 M€ soit 6,3 % des ressources totales de l'année 2019). Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au FOYER de poursuivre sa mission au service des plus démunis, dans un contexte de contrainte budgétaire forte pour les financeurs publics (voir paragraphe sur le bénévolat en page 5).

# Valeurs, références et principes

(extrait du projet associatif)

**LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI** est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, fondée à Lyon en 1950 par Gabriel Rosset et une équipe de bénévoles.



## Laïcité et spiritualité

LE FOYER est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que LE FOYER prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

## Dignité et respect

LE FOYER considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il subit ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du FOYER s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix. LE FOYER met à disposition des moyens que chacun est libre d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assistance, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne et son autonomie.

## Charité et solidarité

L'esprit de charité guide LE FOYER

depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux notions forment le socle et l'équilibre de l'action du FOYER.

## Principe de non-discrimination

Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, LE FOYER s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

## L'engagement de bonne gestion

LE FOYER respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en en rendant compte.

## Principes d'intervention

### Le Passager acteur de son parcours de vie

La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les intervenants du FOYER peuvent prendre appui pour proposer au Passager une aide et un accompagnement. Ceci

pour améliorer sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

## Les engagements mutuels

De la même manière que LE FOYER s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

## Des réponses adaptées aux capacités des personnes

LE FOYER est attentif à accompagner les Passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

## Les missions du FOYER

Les missions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI sont résumées dans sa devise : **Accueillir, Héberger, Accompagner et Insérer.**

Pour remplir ses missions, LE FOYER a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque Passager pour se reconstruire et trouver sa place dans la société. Ceux-ci sont regroupés autour de 7 métiers qui sont : Accueil de Jour, Hébergement d'Urgence et d'Insertion, Accompagnement, Insertion Professionnelle, Santé et Bric à Brac.

Retrouvez l'intégralité du Projet Associatif sur [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)



# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07  
**TÉL.** +33(0)4 72 76 73 53 / **FAX.** +33(0)4 72 76 73 71  
 ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
 contact@fndsa.org / [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)



Les comptes du FOYER sont certifiés par le cabinet Deloitte & Associés, commissaire aux comptes. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral, rapport d'activités et rapport financier du FOYER, adoptés par l'Assemblée générale statuant sur l'exercice 2019.

Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes peuvent être obtenus sur simple demande et sont disponibles sur : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org).



Le Don en Confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. Le Don en Confiance a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application. En 2020, Le Comité de la Charte a renouvelé l'agrément du FOYER pour les 3 prochaines années. La liste des organisations agréées est disponible sur : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)



# Réenchantons nos vies

Le terme de réenchanter me plaît. Le verbe déjà employé par divers auteurs exprime profondément ma conviction, à l'âge où je suis et dans le temps que nous sommes en train de vivre.

Oui, il nous faut réenchanter nos vies dans toutes leurs dimensions. D'abord tributaire de Hubert Reeves dans son ouvrage « Le banc du temps qui passe » (Ed Le Seuil 2017, p. 30) je cite l'auteur qui fait un plaidoyer contre ceux qui prétendent que la science a désenchanté le monde en triant les légendes.

« Au cours des derniers quatorze milliards d'années, les lois de la nature, accompagnées des effets du hasard, ont transformé le magma incandescent des premiers temps en l'infinie variété d'organismes qui habitent aujourd'hui l'univers. Elles ont engendré l'odeur du muguet au printemps et le chant du rouge-gorge dans les fraîches matinées d'avril. Également les tournesols de Van Gogh et les sonates de Schubert... »

*Vu sous cet angle, nous n'avons certes pas perdu au change!* » Ce témoignage d'un scientifique qui se révèle poète est précieux dans mon argumentation.

Oui renouvelons notre regard sur la nature et ses mystères peu à peu révélés. C'est aussi l'invitation du pape François dans *Laudato si'*. Mais peut-on réenchanter notre vision comme croyant, au monde de nos rites?

Ce matin de juillet, en vacances en Ardèche, j'ai participé à une eucharistie dominicale dans un petit village. Je suis arrivé un peu en retard. Regards anxieux derrière les masques portés sur ce



vieux monsieur accompagné qui essaie de trouver une place libre dans un espace restreint pour lutter contre le virus. Enfin assis, je regarde. Je suis entouré d'un bon nombre de gens : il n'y a que peu de messe sur cette paroisse. Très grande variété d'âge et de profil social. Le célébrant est africain, je l'écoute sans comprendre un mot de ce qu'il dit.

## Alors la paix s'est faite en moi

Il est jeune, déterminé. Il a quitté, me dira-t-il à la fin de la messe, son Mali natal. Il est étudiant à Rome, met ses vacances au service de ses frères qui, sans doute comme moi, admirent son dévouement, tout en ne comprenant pas le message évangélique qu'il veut nous livrer avec des mots qu'il prononce tellement mal. Mais il est là. Alors la messe se déroule. Bien sûr, à partir de l'offertoire, je sais de mémoire tous les mots qu'il prononce.

Et je regarde en pensant à ma question initiale : comment réenchanter ces rites? Comment rendre vigoureuses ces paroles, devinées, sans bien les comprendre?

A côté de moi un vieil homme garde la tête basse. Il ne bouge pas, ne fait aucun geste. Mais je le vois, les yeux intensément fixés sur l'autel. Sans vouloir préjuger, je sens une vie, l'instant consacré à l'invisible.

Et je me mets à penser à l'essentiel : cet essentiel accessible non aux yeux de ma raison mais accessible seulement à mon cœur avide d'un Dieu qui se donne sans mesure pour exprimer un amour inexprimable.

Alors la paix s'est faite en moi, porteuse d'une volonté de témoigner davantage sans bruit, partout où je serai. Oui, soudé silencieusement à ceux et celles que j'aime et qui m'attendent sur l'autre rive, je crois avoir réenchauté un temps cette longue histoire dont je fais partie dans cette vieille église, entouré de ces frères inconnus qui sont, comme moi sans doute, chercheurs d'infini.

Oui réenchanter c'est peut-être revenir à l'essentiel que seul le cœur attentif et aimant peut capter malgré les difficultés ou les obstacles. ■

**Max Bobichon**

Projet Regards croisés Véronique Vedrenne



Nordine vu par Georges

## Comment aider LE FOYER?

### En rejoignant nos équipes

C'est de la diversité des personnalités, des âges et des appartenances que naît la richesse des bénévoles de l'association. Chacun vient en fonction de ses envies, de ses savoir-faire et de ses disponibilités. Il y a toujours une solution pour s'engager comme bénévole, comme salarié, stagiaire ou volontaire!

Réunion d'information les mercredis à 17h30  
au Centre Gabriel Rosset, 74 rue Sébastien Gryphe 69007 Lyon  
> [benevolat@fnds.org](mailto:benevolat@fnds.org) / 04 72 76 73 85

### Par un don financier

Vous pouvez apporter votre soutien par une participation financière ponctuelle ou régulière : dons, dons au titre de l'IFI, legs, donations, mécénat, Arbres de la Solidarité... et bénéficiez d'une importante réduction fiscale (voir ci-contre).

> [donateurs@fnds.org](mailto:donateurs@fnds.org) / 04 72 76 73 53

### Par un don matériel

Vous pouvez également donner les biens dont vous n'avez plus l'utilité au sein des différents dépôts de dons, Solid'aire, donneries. Vous pouvez également contacter notre service gratuit de Collecte à domicile. Plus d'information sur [www.fnds.org](http://www.fnds.org) / Où donner?

> [collecte@fnds.org](mailto:collecte@fnds.org) / 04 37 37 49 72

### Avec des achats solidaires

dans l'un de nos 6 magasins, les Bric à Brac du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ou lors de notre Grande brocante annuelle. Plus d'information sur [fnds.org](http://fnds.org) / Où acheter?

> [contact@fnds.org](mailto:contact@fnds.org) / 04 72 76 73 53

### Quelle réduction fiscale?

#### Particuliers, votre réduction fiscale:

si vous êtes imposable, votre don peut être défiscalisé jusqu'à 75 % de son montant, dans la limite de 1 000 euros. Au-delà, la réduction d'impôt est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

#### Si vous êtes Imposable sur la Fortune Immobilière, (IFI), votre don

versé au profit de l'Atelier et Chantier d'Insertion du FOYER est déductible de votre IFI à hauteur de 75 % du montant du don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50 000 euros. Cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu, mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

#### Sociétés, votre réduction fiscale:

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

*Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.*

